Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8270204
Centre d'intérêt: 48

Lapierre, Roger.

Enracinement et image des Centres d'éducation populaire / par Roger Lapierre. -- Montréal : Université de Montréal, Centre de sondage, 1978.
94 f. ; 28 cm.

Cote Dewey: 374.28'097148/L313e Cote LC: LC/5254.3/.M

Descripteur(s): *Education populaire *Questionnaire *Education des adultes *Centre communautaire *Evaluation de l'établissement *Opinion publique *Attitude du public

Identificateur(s) de nom: *Commission des écoles catholiques de Montréal (Québec) *Ateliers d'éducation populaire (Montréal, Québec) *Carrefour d'éducation populaire (Montréal, Québec) *Centre de perfectionnement des adultes (Montréal, Québec) *Pavillon d'éducation communautaire (Montréal, Québec)

Identificateur(s) de sujet: *Centre d'éducation populaire

Rapport d'une étude demandée au Centre de sondage de l'Université de Montréal par le Service de l'éducation des adultes de la CECM, dans le cadre de l'évaluation de sa participation aux activités des centres d'éducation populaire. Il s'agit d'obtenir une mesure de l'enracinement de ces centres dans leurs milieux respectifs ainsi qu'une évaluation de l'image qu'ils projettent. Les centres qui font l'objet de cette étude sont: Les Ateliers d'éducation populaire de Mercier, Le Carrefour d'éducation populaire, Le Centre de perfectionnement des adultes, Le Pavillon d'éducation communautaire.

Un sondage a été réalisé auprès des populations potentiellement desservies par ces centres. Les limites géographiques fixées ont été celles où se recrute la majorité de la clientèle de ces centres. L'échantillonnage a été effectué en sélectionnant dix îlots dans chacun des territoires, puis 440 ménages à même les huit îlots retenus, enfin une personne à l'intérieur de chaq e famille en fonction de critères pré-déterminés. Les entrevues se sont déroulées en deux étapes, en avril et mai 1978. Le taux de réponse global est de 49%. Le questionnaire est reproduit en annexe.

Le sondage a révélé chez les répondants un sentiment relativement fort et généralisé d'appartenance à la classe ouvrière ou à la classe des travailleurs et un solide enracinement à leur quartier. Les problèmes du quartier occupent une place importante dans l'ensemble de leurs préoccupations. Les problèmes de chômage, de logement et d'endettement semblent perçus de façon très aiguë. Il apparaît que chacun des centres d'éducation populaire est fortement enraciné dans le quartier qu'il dessert et qu'il constitue une institution fort appréciée par les citoyens. Les activités qui s'y tiennent paraissent conformes aux souhaits de la clientèle.

Type de document: r
Region(s) administrative(s): 063
Auteur de l'analyse: jr

E D U Q 8270204

Enracinement et Image
Des Centres d'Education
Populaire

par Roger Lapierre
responsable de recherche

Centre de Sondage
Université de Montréal

Mai 1978

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	1
PREMIER CHAPITRE: Précisions méthodologiques	4
1.10 limites géographiques	5
1.20 l'échantillon	7
1.30 résultats de la collecte de l'information	9
1.40 précision des résultats	13
DEUXIEME CHAPITRE: Caractéristiques des répondants	16
2.10 caractéristiques individuelles des répondants	17
2.20 caractéristiques sociales des répondants	20
2.21 niveau de scolarité	21
2.22 statut occupationnel	23
2.23 composantes de la situation de travail	25
2.30 faits saillants	28
TROISIEME CHAPITRE: Sentiment d'appartenance à une classe sociale et orientation au quartier	30
3.10 sentiment d'appartenance à une classe sociale	31
3.20 orientation au quartier	32
3.21 enracinement dans le quartier	33
3.22 pratique d'activités de voisinage	34
3.23 importance accordée au quartier	37
3.24 perception des problèmes du quartier	39
QUATRIEME CHAPITRE: Connaissance et image des critères d'éducation populaire	42
4.10 connaissance des regroupements et des associations du quartier	43
4.20 connaissance des centres d'éducation populaire	45
4.21 sources d'information utilisées	51
4.30 image projetée par les centres d'éducation populaire	54
CINQUIEME CHAPITRE: Connaissance des cours, évaluation du rôle des centres d'éducation populaire et participation potentielle	58
5.10 présentation	59

		Page
5.20	connaissance de l'existence des cours	61
5.30	rôle des centres d'éducation populaire à l'égard des univers de préoccupation des cours	65
5.40	évaluation de la participation potentielle aux activités des centres d'éducation populaire	67
CONCLUSION		72
REMERCIEMENTS		75
ANNEXE 1:	Questionnaire	76
ANNEXE 2:	Tableaux	

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'évaluation de sa participation aux activités des centres d'éducation populaire, le Service de l'éducation des adultes de la C.E.C.M. a demandé au Centre de Sondage de l'Université de Montréal d'effectuer une étude qui lui permettrait d'obtenir une mesure de l'enracinement des centres d'éducation populaire dans leurs milieux respectifs ainsi qu'une évaluation de l'image qu'ils projettent. Les quatre centres d'éducation populaire qui font l'objet de cette étude sont:

Les Ateliers d'éducation populaire
Le Carrefour d'éducation populaire
Le Centre de perfectionnement des adultes
Le Pavillon d'éducation communautaire

Pour satisfaire à ces deux objets, il est apparu qu'un sondage auprès des population potentiellement desservies par ces centres pouvait apporter un ensemble d'informations et de points de vue susceptibles de compléter ceux qui auraient été recueillis à l'occasion des deux autres volets plus qualitatifs de cette étude dont le S.E.A. s'est gardé la responsabilité.

Le présent rapport comprend six chapitres et débute par quelques précisions méthodologiques sur les limites géographiques des quatre territoires considérés, sur l'échantillon ainsi que sur les différentes opérations et les résultats de la cueillette de l'information. Ce premier chapitre se termine par une évaluation de la précision des résultats qui servent de supports aux analyses qui suivent.

Le second chapitre de ce rapport présente les caractéristiques démographiques et socio-économiques des individus qui ont accepté de participer à cette étude. Le troisième chapitre abordera l'étude d'un ensemble d'attitudes, d'opinions et de comportements en rapport avec le sentiment d'appartenance à une

classe sociale, la pratique du voisinage, l'orientation et l'enracinement au quartier ainsi que la perception des problèmes auxquels le quartier a à faire face.

Au quatrième chapitre, nous débouchons plus spécifiquement sur le thème principal de cette étude; à savoir la connaissance et l'image des centres d'éducation populaire. C'est ainsi que nous serons en mesure d'évaluer jusqu'à quel point les centres d'éducation populaire sont connus et de quelle façon ils sont perçus par les populations qu'ils desservent. Pour être en mesure de procéder à certaines comparaisons, nous avons cru bon d'étendre la mesure de la connaissance à d'autres regroupements ou associations susceptibles d'oeuvrer sur chacun des territoires considérés.

Le cinquième chapitre permettra de faire le passage entre la connaissance générale et l'image globale des centres d'éducation populaire proprement dites et la connaissance plus spécifique des activités qui s'y tiennent, la reconnaissance du bien-fondé ou de la pertinence de ces activités et finalement à l'évaluation d'une clientèle potentiellement intéressée à participer à l'une ou l'autre des activités des centres d'éducation populaire.

Tout au long de ce rapport et dans la mesure où les statistiques le permettent, nous tenterons de faire ressortir les points sur lesquels les quatre centres d'éducation populaire semblent se différencier le plus.

Finalement, en conclusion, nous tenterons de juxtaposer les observations que nos analyses nous auront suggérées. Ces juxtapositions permettront de dégager l'image projetée par chaque centre d'éducation populaire et l'étendue de la connaissance dont ils sont l'objet chez les communautés qu'ils desservent. Nous avons inclus en annexe une copie du questionnaire utilisé ainsi qu'un ensemble de tableaux qui permettent de différencier les réponses fournies par les répondants de chaque territoire.

PREMIER CHAPITRE

PRECISIONS METHODOLOGIQUES

1.10 Limites géographiques

Comme il s'agissait de mesurer le degré d'enracienment des centres d'éducation populaire dans les milieux qu'ils desservent, la première tâche a consisté à déterminer de façon précise les périmètres définissant leurs zones d'influence respectives. Cette tâche nous fut grandement facilitée en raison du fait que le S.E.A. avait lui-même invité les quatre centres d'éducation populaire à lui préciser les limites géographiques où se recrutait la majorité de leurs clientèles. C'est ainsi que nous avons restreint aux limites géographiques suivantes les populations à qui nous allions demander de collaborer à cette étude.

Limites territoriales des Centres d'éducation pop laire

* Pavillon de l'éducation communautaire

Sud: rue Notre-Dame

Nord: rue Rouen

Est: rue Vimont

Ouest: rue Cuvillier

* Les Ateliers d'éducation populaire de Mercier Inc.

Sud: rue Rachel

Nord: voie ferrée du CPR

Est: rue Papineau

Ouest: rue St-Laurent

* Centre de perfectionnement des adultes

Sud: St-Ambroise, Ottawa, Murray, William, Notre-Dame

Nord: rue St-Antoine

Est: rue Guy

Ouest: rue St-Rémi

* Le Carrefour d'éducation populaire

Sud: rue Mullins

Nord: rue St-Patrick

Est: Condé

Ouest: rue Atwater - Parc

1.20 L'échantillon

Comme le Service de l'éducation des adultes avait exprimé le désir que cette étude puisse fournir des résultats pour chacun des quatre centre d'éducation populaire, nous avons procédé au tirage d'un échantillon de ménages à l'intérieur de chaque territoire défini précédemment. Dans chacun des cas, nous avons procédé à un échantillonnage à 3 niveaux:

a) sélection d'îlots dans chacun des secteurs
b) sélection de ménages dans chaque îlot
c) sélection de personnes dans les ménages

a) Premier niveau: sélection des ilots et énumération

La sélection des ilots nécessitait que les territoires des Centres d'éducation populaire soient découpés en autant d'ilots qu'ils contenaient de pâtés de maisons. Ce premier découpage territorial permet de caractériser chaque centre d'éducation populaire selon le nombre d'ilots contenus dans la zone d'influence qu'on lui reconnaît.

Centres d'éducation populaire	Nombre d'ilots
. Pavillon de l'éducation communautaire	130
. Les Ateliers d'éducation populaire de Mercier	205
. Centre de perfectionnement des adultes	129
. Le Carrefour d'éducation populaire	39

Comme on s'en rendra facilement compte, le nombre d'îlots varie considérablement d'un centre à l'autre. Ces variations témoignent de différences considérables à la fois quant à l'étendue des territoires et quant à l'importance des populations qui y résident. Nonobstant ces différences et conformément aux intentions de départ, nous avons procédé à la sélection de 10 ilots dans chacun des 4 territoires. Cette sélection s'est effectuée en serpentant sur une carte géographique la zone d'influence de chaque centre d'éducation populaire de façon à couvrir la totalité des territoires respectifs. Une fois les ilots sélec-

tionnés, nous avons procédé à l'énumération proprement dite. Cette opération consiste à dresser la liste de l'ensemble des ménages situés dans chacun des îlots sélectionnés.

A cette occasion, nous avons été à même de nous rendre compte que certains des îlots sélectionnés ne comprenaient aucun ménage. C'est le cas, par exemple, d'îlots constitués par une usine, un parc de stationnement, une école. C'est ainsi qu'au terme de l'énumération, nous nous sommes retrouvés avec quatre ensembles de huit îlots correspondant aux quatre centres d'éducation populaire.

b) Deuxième niveau: sélection des ménages

La sélection des ménages à l'intérieur des îlots s'est effectuée de façon proportionnelle à la taille des îlots; c'est-à-dire proportionnellement au nombre de ménages par îlot. Nous avons donc sélectionné plus de ménages dans les îlots numériquement importants et moins dans les îlots de plus faible importance. Au total, les 440 ménages sélectionnés se répartissent globalement sur les 4 territoires des centres d'éducation populaire.

Tableau 1.1 Nombre de ménages sélectionnés par territoire

Centres d'éducation populaire	Nombre de ménages sélectionnés
. Pavillon de l'éducation communautaire	111
. Les Ateliers d'éducation populaire de Mercier	109
. Centre de perfectionnement des adultes	109
. Le Carrefour d'éducation populaire	111
	440

Une lettre fut envoyée à chacun de ces 440 ménages pour les informer de l'étude et pour leur annoncer la visite prochaine d'un interviewer.

c) Troisième niveau: sélection des personnes dans les ménages

La sélection ultime, c'est-à-dire la sélection de la personne qui était pour être invitée à participer à l'étude en acceptant de répondre au questionnaire, était confiée à l'interviewer. Cependant, même si cette opération était confiée à l'interviewer, cela ne veut pas dire que celui-ci pouvait interroger à sa guise qui que ce soit dans le ménage. Bien au contraire, le mode de sélection utilisé nécessitait que l'interviewer dresse la liste des personnes âgées de 18 à 65 ans qui habitaient dans le ménage. Une fois cette liste dressée, l'interviewer devait référer à une grille de sélection qui lui indiquait précisément quelle était la personne qu'il lui fallait interviewer. Dans certains cas, la personne à interroger était présente dans le logement au moment de ce premier contact. Dans ces conditions, l'interviewer tentait d'obtenir le consentement de la personne sélectionnée et procédait immédiatement à l'entrevue. Dans d'autres cas, cependant, la personne sélectionnée était ou bien absente ou bien ne pouvait tout simplement pas se soumettre immédiatement à l'entrevue. Dans ces cas, il fallut donc que l'interviewer prenne un rendez-vous à un moment qui convienne mieux à la personne sélectionnée.

1.30 Résultats de la collecte de l'information

La collecte de l'information s'est déroulée entre le 17 et le 25 avril 1978. Au terme de cette période, les résultats obtenus étaient nettement en-dessous des nombres convoités, soit environ soixante-cinq entrevues complétées pour chacun des quatre territoires. Le tableau 1.2 rend compte des résultats obtenus au terme de cette première étape.

Tableau 1.2 Résultats de la première étape de collecte pour chacun des quatre territoires

	Refus (1)	Inéligibles (2)	Absences prolongées	Complétés	Sélectionnés
Carrefour d'éducation populaire	13	40	15	43	111
Les Ateliers d'éducation populaire	13	36	24	36	109
Le Pavillon d'éducation communautaire	27	21	17	46	111
Le Centre de perfectionnement des adultes	6	33	12	58	109
TOTAUX	59	130	68	183	440

(1) Dans la catégorie refus, nous incluons aussi bien les refus à la porte que les refus des personnes sélectionnées.

(2) La catégorie inéligible comprend les adresses non retrouvées, les logements inoccupés, des personnes trop âgées et les ménages où personne ne parlait le français.

Comme il est facile de le voir, c'est dans le territoire d'Hochelaga-Maisonneuve, desservi par le Pavillon d'éducation communautaire que nous avons essuyé le plus grand nombre de refus. C'est par contre sur ce même territoire où le nombre de candidats inéligibles est le plus faible. C'est finalement dans le territoire desservi par les Ateliers d'éducation populaire que le problème des absences prolongées s'est le plus fait sentir.

Pour tenter d'augmenter ces nombres nettement insuffisants, nous avons dû nous résoudre à procéder à une seconde sélection de ménages à l'intérieur des mêmes îlots de départ et à poursuivre les opérations de terrain pendant une

semaine supplémentaire; soit du 25 avril au 3 mai 1978. Cette deuxième phase de collecte d'informations a permis de compléter 79 questionnaires de plus auprès des populations desservies par les quatre centres d'éducation populaire. Le tableau suivant présente les résultats obtenus au terme de cette deuxième étape.

Tableau 1.3 Résultats de la deuxième étape de collecte pour chacun des quatre territoires

	Refus	Inéligibles	Absences prolongées	Complétés	Sélectionnés
Carrefour d'éducation populaire	12	17	33	20	82
Les Atelier d'éducation populaire	16	32	51	29	128
Le Pavillon d'éducation communautaire	9	7	11	20	47
Le Centre de perfectionnement des adultes	2	6	12	10	30
TOTAUX	39	62	107	79	287

En cumulant les chiffres des tableaux 1.2 et 1.3, nous obtenons les résultats suivants pour l'ensemble des opérations de collecte d'informations.

Tableau 1.4 Résultats de l'ensemble de la collecte de l'information pour chacun des quatre territoires

	Refus	Inéligibles	Absences prolongées	Complétés	Taux de réponse	Sélectionnés
Carrefour d'éducation populaire	25	57	48	63	46.3	193
Les Ateliers d'éducation populaire	29	68	75	65	38.5	237
Le Pavillon d'éducation communautaire	36	28	28	66	50.8	158
Le Centre de perfectionnement des adultes	8	39	24	68	68.0	139
TOTAUX	98	192	175	262	49.0	727

Si nous considérons que le taux de réponse global ne dépasse pas 50.0%, nous pouvons affirmer qu'il s'agit d'un taux de réponse relativement bas, compte tenu qu'il s'agissait d'entrevues face à face. Toutefois, il faut se rappeler que la deuxième étape de la collecte avait comme objectif principal d'accroître le nombre de questionnaires complétés, et cela, dans un laps de temps relativement court. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à effectuer des sélections plus importantes dans les territoires où les taux de réponses étaient déjà les plus faibles. Cette procédure n'est pas sans influencer les taux de réponse que nous obtenons, lorsque nous assimilons les résultats des deux étapes de collecte.

1.40 Précision des résultats

La précision des résultats comporte deux aspects principaux. En premier lieu, nous pouvons nous demander dans quelle mesure un pourcentage observé auprès de l'échantillon prélevé sur l'un ou l'autre des quatre territoires peut être attribué à l'ensemble de la population de ce territoire. En second lieu, tout au long des analyses qui suivent, nous nous demanderons jusqu'à quel point est significative la différence que nous observons entre l'un ou l'autre des quatre échantillons. Le premier de ces aspects consiste à évaluer l'intervalle dans lequel la proportion inconnue de la population a 90%, 95% ou 99% des chances de se retrouver. L'étendue de cet intervalle variera selon le niveau de la proportion calculée auprès de l'échantillon. Plus cette proportion sera voisine de 50.0%, plus l'intervalle sera grand. Au contraire, plus cette proportion s'écartera dans un sens ou dans l'autre de 50.0%, plus l'intervalle sera restreint. Nous avons calculé ces intervalles pour certains niveaux de proportion et pour un échantillon de taille égale à 65 prélevé dans une population de taille infinie. Le tableau suivant précise ces intervalles pour certaines proportions.

Tableau 1.5 Intervalles de confiance des proportions les plus fréquentes observées chez un échantillon de taille égale à 65

Proportions	Intervalles	
	Risque d'erreur de 5%	Risque d'erreur de 10%
10.0%	± 7.3% *	± 6.1%
20.0%	± 9.7%	± 8.2%
30.0%	± 11.1%	± 9.4%
40.0%	± 11.9%	± 10.0%
50.0%	± 12.2%	± 10.2%

* Une proportion de l'ordre de 10.0% observée auprès d'un échantillon de taille égale à 65 possède 95.0% des chances de traduire, au niveau de la population, une proportion comprise entre 2.7% et 17.3%. Comme on peut s'en rendre compte, cet intervalle est relativement important (14.6%) et il va en s'accroissant au fur et à mesure où les proportions se rapprochent de 50.0%. Les intervalles augmenteront également si l'effectif sur lequel repose la proportion diminue.

La seconde question que nous avons soulevée et que nous devons considérer est celle de la signification d'une différence entre deux proportions. Encore une fois, trois facteurs entrent en ligne de compte pour déterminer la signification de cette différence; le niveau des proportions, les tailles des échantillons et le risque d'erreur toléré. Comme cette étude des différences porte sur au moins deux échantillons, les possibilités se multiplient si nous faisons varier le niveau des proportions, l'importance des différences et les tailles des échantillons. Ainsi, une différence de 10.0% aura plus de chance d'être significative si elle est déduite de proportions voisines de 100.0% ou de 0.0% que si elle est déduite de proportions voisines de 50.0%. De façon générale, une différence entre deux proportions sera jugée significative si elle est plus grande que 2 fois l'écart-type de cette différence. C'est ainsi que la différence de 10.0% que nous pouvons observer entre 10.0% et 20.0%

n'est pas significative car elle est inférieure à deux fois l'écart-type de cette différence qui s'établit à 6.2%

DEUXIEME CHAPITRE

CARACTERISTIQUES DES REPONDANTS

2.10 Caractéristiques individuelles des répondants

Au total, les répondants à cette étude sont majoritairement des femmes. En effet, presque deux répondants sur trois (64.0%) sont des femmes. Cette particularité se retrouve partout de façon équivalente. Seul l'échantillon prélevé sur le territoire du Carrefour d'éducation populaire fait quelque peu exception à ce phénomène. En effet, même si les répondantes demeurent majoritaires, nous observons quand même plus de 45.0% d'hommes parmi les répondants (cf. Tableau 2.1).

Tableau 2.1 Pourcentages d'hommes et de femmes parmi les répondants des quatre territoires

	% hommes	% femmes	TOTAUX
Carrefour d'éducation populaire	45.2	54.8	62
Les Ateliers d'éducation populaire	30.8	69.2	65
Le Pavillon d'éducation communautaire	33.3	66.7	66
Le Centre de perfectionnement des adultes	35.3	64.7	68
ENSEMBLE	36.0	64.0	261

En moyenne, les gens qui ont accepté de participer à cette étude ont environ 40 ans. Cette moyenne de 40 ans ne varie pas de façon significative d'un territoire à l'autre, et cela même si les répondants provenant du secteur Hochelaga-Maisonneuve semblent légèrement plus vieux (41 ans), alors que ceux du secteur de la Petite Bourgogne paraissent un peu plus jeunes.

Tableau 2.2 Moyennes d'âge des répondants des quatre territoires

	Age moyen
Carrefour d'éducation populaire	40.1 ans
Les Ateliers d'éducation populaire	40.2 ans
Le Pavillon d'éducation communautaire	41.1 ans
Le Centre de perfectionnement des adultes	39.2 ans
ENSEMBLE	40.2 ans

De façon générale, nous pouvons affirmer que les quatre échantillons sont très semblables quant à l'âge des répondants et que cette similitude ne se limite pas à l'identité des moyennes d'âge. En effet, si nous considérons des catégories d'âge plutôt que des moyennes, il n'apparaît aucune différence significative entre les quatre territoires, et cela peu importe l'une ou l'autre des cinq grandes catégories d'âge utilisées.

Au total, plus de la moitié (53.4%) des répondants se déclarent mariés ou vivant en union libre, le quart (25.2%) se disent célibataires. Chez les autres, nous retrouvons deux fois plus de séparés ou divorcés (14.1%) que de veufs (7.3%). Certaines de ces situations civiles varient significativement si nous comparons les territoires les uns aux autres. De façon générale, les pourcentages de veufs et de séparés ou de divorcés sont relativement stables d'un secteur à l'autre. Par contre, les répondants du secteur des Ateliers d'éducation populaire sont significativement plus souvent célibataires que ceux du secteur de la Petite Bourgogne. Ceux-ci sont, de leur côté, significativement plus souvent mariés ou vivant en union libre que ceux-là (cf. Tableau 2.3).

Tableau 2.3 Etat civil des répondants des quatre territoires

	Célibataire	Marié(es) Union libre	Séparé(es) Divorcé(es)	Veufs (ves)	TOTAUX
Carrefour d'éducation populaire	27.0	55.6	11.1	6.3	63
Les Ateliers d'éducation populaire	33.8	41.5	16.9	7.7	65
Le Pavillon d'éducation communautaire	21.2	51.5	18.2	9.1	66
Le Centre de perfectionnement des adultes	19.1	64.7	10.3	5.9	68
ENSEMBLE	25.2	53.4	14.1	7.3	262

Plus du tiers des répondants (35.3%) disent ne pas avoir d'enfants. Les autres (64.7%) déclarent en moyenne avoir 2.7 enfants. Si nous comparons les quatre secteurs, nous notons que les répondants du secteur de Pointe St-Charles et de la Petite Bourgogne disent avoir significativement plus d'enfants que ceux de Mercier ou d'Hochelaga-Maisonneuve (cf. Tableau 2.4).

Tableau 2.4 Pourcentages de répondants ayant des enfants et nombres moyens d'enfants par répondant selon les quatre territoires

	% de répondants ayant des enfants	nombres moyens d'enfants par répondant
Carrefour d'éducation populaire	63.3	2.9
Les Ateliers d'éducation populaire	54.4	2.3
Le Pavillon d'éducation communautaire	69.8	2.5
Le Centre de perfectionnement des adultes	67.7	3.1
ENSEMBLE	64.7	2.7

2.20 Caractéristiques sociales des répondants

Lorsque nous parlons des caractéristiques sociales des répondants, nous entendons leur niveau de scolarisation qui s'exprime en termes de nombre d'années de scolarité et du plus haut niveau de scolarité atteint. Nous entendons également toutes les dimensions relatives à l'exercice d'un emploi: le type d'occupation, le secteur industriel et le niveau de syndicalisation. Nous considérons également la situation particulière de ceux qui n'ont pas d'emploi rémunéré. Le revenu familial constitue la dernière de ces caractéristiques sociales dont nous nous servirons pour tenter d'évaluer le portrait socio-économique des répondants de chacun des territoires desservis par les centres d'éducation populaire.

2.21 Niveau de scolarité

Les répondants des secteurs de Mercier et d'Hochelaga-Maisonneuve semblent avoir bénéficié d'une scolarisation plus poussée que ceux des secteurs de Pointe St-Charles et de la Petite Bourgogne. En effet, alors qu'en moyenne ceux-ci disent n'avoir fréquenté l'école que pendant 7.7 ans, les premiers ont bénéficié de 1.6 années de scolarité de plus. Cet avantage des répondants des secteurs de Mercier et d'Hochelaga-Maisonneuve s'exprime également en termes plus qualitatifs en réponse à la question portant sur le plus haut niveau de scolarité atteint. Le tableau 2.5 permet facilement de visualiser le plus haut niveau de scolarité atteint par les répondants des secteurs de Mercier et d'Hochelaga-Maisonneuve.

Tableau 2.5 Nombre d'années d'études et plus haut niveau de scolarité atteint par les répondants de chaque secteur

	Carrefour d'éducation populaire	Ateliers d'éducation populaire	Pavillon d'éducation communautaire	Centre de perfectionnement des adultes	ENSEMBLE
-Cours primaire commencé	39.7	23.1	10.6	29.4	25.6
-Cours primaire terminé	22.2	13.8	25.8	27.9	22.5
-Cours secondaire commencé	17.5	24.6	27.3	23.5	23.3
-Cours secondaire terminé	11.1	13.8	24.2	8.8	14.5
-Cours technique commencé après le secondaire	0.0	0.0	0.0	1.5	0.4
-Cours technique terminé après le secondaire	1.6	0.0	0.0	0.0	0.4
-Cours collégial commencé	1.6	3.1	4.6	5.9	3.8
-Cours collégial terminé	0.0	4.6	1.5	0.0	1.5
-Cours universitaire commencé	4.8	9.2	3.0	2.9	5.0
-Diplôme universitaire obtenu	1.6	6.2	3.0	0.0	2.7
-Autre	0.0	1.5	0.0	0.0	0.4
Nombres moyens d'années d'études	7.4 ans	9.6 ans	9.2 ans	8.0 ans	8.6 ans
TOTAUX	(63)	(65)	(66)	(67)	(261)

2.22 Statut occupationnel

Lorsque nous leur demandons s'ils ont un emploi, 42.0% fournissent des réponses affirmatives. A chaque fois qu'il y en a 5 qui disent travailler à temps plein, il y en a un qui affirme détenir un emploi à temps partiel. Cette situation occupationnelle varie selon les secteurs. En effet, alors que 46.2% des répondants du secteur Mercier disent travailler à temps plein, il n'y en a seulement 31.8% du secteur Hochelaga-Maisonneuve et 27.0% du secteur Pointe St-Charles qui affirment la même chose. Au total, plus de la moitié (52.8%) des répondants du secteur Mercier disent avoir un emploi à temps plein ou à temps partiel. Cette situation n'atteint jamais 40.0% chez les répondants de l'un ou l'autre des trois autres secteurs où nous retrouvons plus de 60.0% des répondants qui sont sans emploi.

Les répondants qui disent ne pas avoir d'emploi rémunéré se définissent d'abord et avant tout comme ménagères (45.8%) et comme assistés sociaux (25.5%). Viennent ensuite les chômeurs (11.8%), les étudiants (6.5%) et finalement les invalides (5.9%) et les retraités (3.9%). Cette distribution varie considérablement lorsque nous répartissons l'ensemble des répondants sans emploi dans chacun des secteurs de résidence. Ainsi, dans le secteur de Pointe St-Charles, plus de la moitié (52.5%) des répondants sans travail se définissent comme assistés sociaux (40.0%) ou comme chômeurs (12.5%). Seulement 28.2% des répondants sans emploi du secteur Mercier, 32.5% du secteur Hochelaga-Maisonneuve et 34.2% du secteur de la Petite Bourgogne se considèrent de la même façon. Dans ces trois derniers secteurs, c'est majoritairement comme ménagères que se définissent les répondants sans emploi rémunéré. Cette situation s'explique en partie par le fait que nous retrouvons plus de femmes parmi les répondants de ces trois derniers secteurs que parmi les répondants de Pointe St-Charles. Les tableaux 2.6 et 2.7 permettent de visualiser l'ensemble de cette situation.

Tableau 2.6 Situation occupationnelle selon les secteurs

	Travail à temps plein	Travail à temps partiel	Sans emploi	TOTAUX
Carrefour d'éducation populaire - Pointe St-Charles	27.0	9.5	63.5	63
Les Ateliers d'éducation populaire - Mercier	46.2	6.2	47.7	65
Le Pavillon d'éducation communautaire - Hochelaga-Maisonneuve	31.8	7.6	60.6	66
Le Centre de perfectionnement des adultes - Petite Bourgogne	35.3	4.4	60.3	68
ENSEMBLE	35.1	6.9	58.0	262

Tableau 2.7 Situation de ceux qui sont sans emploi selon les secteurs

	Carrefour d'éducation populaire	Ateliers d'éducation populaire	Pavillon d'éducation communautaire	Conseil de perfectionnement des adultes	ENSEMBLE
-chômeurs	12.5	6.3	15.0	12.2	11.8
-ménagères	32.5	50.0	50.0	51.2	45.8
-invalides	10.0	3.1	5.0	4.9	5.9
-assistés sociaux	40.0	21.9	17.5	22.0	25.5
-étudiants	2.5	15.6	5.0	4.9	6.5
-retraités	2.5	3.1	5.0	4.9	3.9
-autres	0.0	0.0	2.5	0.0	0.7
TOTAUX	40	32	40	41	153

2.23 Composantes de la situation de travail

Nous avons demandé aux 42.0% des répondants au travail de nous dire quelle sorte de travail ils faisaient. Les réponses à la question 8 nous permettent d'établir que 12.0% sont professionnels, gérants - administrateurs ou semi-professionnels, 25.7% sont petits administrateurs, cols blancs ou employés de bureau, 32.1% sont des ouvriers spécialisés ou semi-spécialisés et finalement, 30.3% sont des ouvriers non-spécialisés.

Si nous comparons chacun des secteurs selon l'importance de leur main-d'oeuvre se classant comme ouvriers spécialisés, semi-spécialisés ou non-spécialisés, les répondants des secteurs de Pointe St-Charles et de la Petite Bourgogne se définissent beaucoup plus comme ouvriers que ceux des deux autres secteurs. En effet, alors que seulement 51.6% des travailleurs de Mercier et 50.2% des travailleurs d'Hochelaga-Maisonneuve déclarent des occupations permettant de les classer comme ouvriers, il y en a respectivement 74.0% et 78.3% dans les secteurs de la Petite Bourgogne et de Pointe St-Charles qui exercent des occupations les identifiant à coup sûr au "monde ouvrier". Le tableau 2.8 rend compte de cette situation.

Tableau 2.8 Groupes occupationnels des travailleurs des quatre secteurs

	Carrefour d'éducation populaire	Ateliers d'éducation populaire	Pavillon d'éducation communautaire	Centre de perfectionnement des adultes	ENSEMBLE
Professionnels Gérance et administration Semi-professionnels	4.3	27.3	7.6	3.7	12.0
Petits administrateurs Collets blancs Employés de bureau	17.4	21.2	42.3	22.2	25.7
Ouvriers spécialisés	43.5	24.3	19.4	44.4	32.1
" semi-spécialisés					
Ouvriers non-spécialisés	34.8	27.3	30.8	29.6	30.3
TOTAUX	23	33	26	27	109

Conséquemment à ces concentrations ouvrières dans les secteurs desservis par le Carrefour d'éducation populaire et par le Centre de perfectionnement des adultes, nous retrouvons également dans ces deux secteurs les concentrations les plus importantes de travailleurs du secteur manufacturier. En effet, 48.1% des travailleurs du secteur de la Petite Bourgogne et 47.7% de ceux du secteur de Pointe St-Charles oeuvrent dans le secteur manufacturier, alors que nous n'en retrouvons que 30.7% et 28.1% dans les secteur d'Hochelaga-Maisonneuve et de Mercier. Par contre, les travailleurs du secteur Mercier se retrouvent plus souvent que les autres dans le secteur des transports et des communications (18.8%) et dans le secteur des services (46.9%). Finalement, les travailleurs d'Hochelaga-Maisonneuve sont ceux qui semblent le plus dispersés dans les grands secteurs industriels (cf. Tableau 2.9).

Tableau 2.9 Grands secteurs industriels des travailleurs des quatre secteurs

	Carrefour d'éducation populaire	Ateliers d'éducation populaire	Pavillon d'éducation communautaire	Centre de perfectionnement des adultes	ENSEMBLE
Secteur manufacturier	47.7	28.1	30.7	48.1	37.9
Transports et communications	4.3	18.8	11.5	3.7	10.2
Commerce, finance, assurances et immeuble	21.7	3.1	23.1	18.5	15.7
Secteur services	21.7	46.9	19.2	18.5	27.8
Administration publique et défense nationale	4.3	3.1	15.4	11.1	8.3
TOTAUX	23	32	26	27	108

Pour ce qui est du niveau de syndicalisation des travailleurs, nous n'observons pas de différences significatives entre les travailleurs des quatre secteurs; et cela, même si ceux du secteur Pointe St-Charles semblent bénéficier d'un peu moins de protection que ceux des trois autres secteurs.

La dernière question de nature socio-économique était celle où nous demandions aux répondants d'évaluer leur revenu familial total pour l'année 1977. A partir des informations fournies à la question 11, il apparaît que le revenu familial des répondants du secteur de Pointe St-Charles est quelque peu inférieur à celui des répondants des autres secteurs. Ainsi, 51.7% des répondants du secteur de Pointe St-Charles déclarent un revenu familial inférieur à $6000.00, alors que les répondants des secteurs de Mercier, d'Hochelaga-Maisonneuve et de la Petite Bourgogne déclarent le même revenu dans des proportions relativement plus faibles (cf. Tableau 2.10).

Tableau 2.10 Revenu familial déclaré par les répondants des quatre secteurs

	Carrefour d'éducation populaire	Ateliers d'éducation populaire	Pavillon d'éducation communautaire	Centre de perfectionnement des adultes	ENSEMBLE
Moins de $6000	51.7	39.0	40.7	32.8	40.8
Entre $6000 et $15000	29.9	37.3	42.3	51.6	40.5
$15000 et plus	18.4	23.7	17.0	15.6	18.7
TOTAUX	60	59	64	64	247

2.30 Faits saillants

Si en quelques phrases nous voulions décrire et différencier les répondants des quatre territoires desservis par les centres d'éducation populaire, nous dirions:

A) Secteur Pointe St-Charles, desservi par le Carrefour d'éducation populaire:

1- Les répondants de ce secteur sont plus souvent des hommes que ceux des autres secteurs

2- Ils déclarent avoir plus d'enfants que ceux des secteurs Mercier et Hochelaga-Maisonneuve

3- Les sans-emplois se définissent comme assistés sociaux ou comme chômeurs plus souvent que les sans-emplois des autres secteurs

4- Les travailleurs se concentrent plus souvent dans les couches ouvrières que ceux des secteurs Mercier et Hochelaga-Maisonneuve

5- Conséquemment, ils ont tendance à travailler plus fréquemment dans le secteur manufacturier que ceux des secteurs Mercier et Hochelaga-Maisonneuve

6- Nous y retrouvons proportionnellement plus qu'ailleurs des répondants qui déclarent un revenu familial inférieur à $6000

B) Secteur Mercier-Plateau Mont-Royal, desservi par les Ateliers d'éducation populaire:

1- Nous y retrouvons plus de répondants célibataires que dans le secteur de la Petite Bourgogne

2- Les répondants y sont en général plus scolarisés que ceux des secteurs de Pointe St-Charles et de la Petite Bourgogne

3- Nous y retrouvons proportionnellement plus de travailleurs que dans les autres secteurs

4- Les sans-emplois se définissent surtout comme ménagères

5- Les travailleurs se concentrent surtout dans le secteur des transports et communications et dans celui des services

C) Secteur Hochelaga-Maisonneuve, desservi par le Pavillon d'éducation communautaire:

1- Les répondants y sont plus scolarisés que ceux des secteurs Pointe St-Charles et Petite Bourgogne

2- Les sans-emplois se définissent surtout comme ménagères

3- Les répondants qui sont au travail ont beaucoup plus tendance que ceux des autres secteurs à se disperser sur plusieurs secteurs industriels

D) Secteur Petite Bourgogne, desservi par le Centre de perfectionnement des adultes:

1- Les répondants de ce secteur déclarent avoir plus d'enfants que ceux des secteurs Mercier et Hochelaga-Maisonneuve

2- Les sans-emplois se définissent surtout comme ménagères

3- Les travailleurs se concentrent plus souvent dans les couches ouvrières que ceux des secteurs Mercier et Hochelaga-Maisonneuve

4- Nous les retrouvons également plus fréquemment dans le secteur manufacturier que ceux des secteurs Mercier et Hochelaga-Maisonneuve

De ces quelques caractéristiques extraites des différences les plus statistiquement significatives, nous pouvons déduire que les répondants des quatre secteurs possèdent des caractéristiques qui leur sont propres. Cependant, certaines similitudes ne nous permettent pas de conclure à des différences fondamentales entre les quatre secteurs. Au contraire, les répondants des secteurs Pointe St-Charles et Petite Bourgogne semblent posséder plusieurs caractéristiques communes qui les différencient des répondants des secteurs Mercier et Hochelaga-Maisonneuve. Par contre, nous ne retrouvons pas chez ces derniers autant de points communs qu'entre les répondants des secteurs Pointe St-Charles et Petite Bourgogne.

TROISIEME CHAPITRE

SENTIMENT D'APPARTENANCE A UNE CLASSE SOCIALE ET ORIENTATION AU QUARTIER

3.10 Sentiment d'appartenance à une classe sociale

Les questions 12 à 17 visaient à établir jusqu'à quel point les répondants éprouvaient le sentiment d'appartenir à une classe sociale. Dans un premier temps (cf. question 12), nous leur demandions s'ils avaient l'impression d'appartenir à un groupe social précis, défini par une communauté de situations, d'intérêts et d'aspirations. A ceux qui répondaient affirmativement à cette question, nous demandions de le préciser davantage en nous indiquant s'ils considéraient ce groupe en termes de classe (classe moyenne ou classe ouvrière). Selon les réponses fournies à la question 13, nous demandions aux répondants de nous préciser à quel niveau ils se situaient davantage (niveau supérieur, moyen, inférieur). Finalement, nous avons posé la question 17 à ceux qui hésitaient ou qui avaient l'impression de n'appartenir à aucun groupe social quel qu'il soit. La combinaison des réponses à ces six questions permet d'évaluer les proportions de répondants qui, directement ou indirectement, ont le sentiment d'appartenir à l'un ou l'autre des trois niveaux de chacune des classes sociales considérées.

Ainsi, si nous regardons le Tableau 3.1, il apparaît clairement que la distinction entre les niveaux supérieur, moyen ou inférieur de l'un ou l'autre des deux grands groupes sociaux était presque superflue. En effet, à peine 11.4% des répondants se situent dans les catégories supérieurs ou inférieures de la classe moyenne ou de la classe ouvrière. Près de neuf répondants sur dix (88.6%) se classent au niveau moyen de l'une ou l'autre classe.

Au total, 60.4% des répondants se définissent comme appartenant à la classe ouvrière ou à la classe des travailleurs, alors que 39.5% considèrent plutôt appartenir à la classe moyenne. De façon générale, les répondants du secteur Petite Bourgogne sont ceux qui se définissent le plus fortement (70.7%) comme appartenant à la classe ouvrière ou des travailleurs, alors que les répondants du secteur Mercier considèrent appartenir autant à une classe qu'à l'autre. Les répondants

de Pointe St-Charles et d'Hochelaga-Maisonneuve s'identifient à la classe ouvrière dans des proportions équivalentes.

Tableau 3.1 Sentiment d'appartenance aux différents niveaux de la classe moyenne ou de la classe ouvrière selon chacun des territoires desservis par les centres d'éducation populaire

		Carrefour d'éducation populaire	Ateliers d'éducation populaire	Pavillon d'éducation communautaire	Centre de perfectionnement des adultes	ENSEMBLE
classe moyenne	supérieure	0.0	4.7	0.0	1.5	1.6
	moyenne	32.8	43.8	39.7	23.1	34.8
	inférieure	6.5	1.5	0.0	4.6	3.2
SOUS-TOTAUX		39.3	50.0	39.7	29.2	39.5
classe ouvrière ou des travailleurs	supérieure	4.9	0.0	1.6	1.5	1.9
	moyenne	49.2	46.9	57.1	61.5	53.8
	inférieure	6.6	3.1	1.6	7.7	4.7
SOUS-TOTAUX		60.7	50.0	60.3	70.7	60.4
TOTAUX		61	64	63	65	253

3.20 Orientation au quartier

Sous la dimension orientation au quartier, nous avons regroupé les ensembles d'informations concernant l'enracinement dans le quartier, la pratique de certaines activités de voisinage, l'importance accordée au quartier en comparaison de celle accordée à des univers plus vastes, la perception des problèmes les plus aigus ainsi que la possibilité d'identifier certains regroupements ou associations oeuvrant dans le quartier.

3.21 Enracinement dans le quartier

Au-delà de 95.0% des répondants peuvent nommer correctement le quartier ou le secteur où ils résident. Cette connaissance du nom du quartier atteint 100.0% pour les répondants des quartiers Pointe St-Charles et Petite Bourgogne. Cette très bonne connaissance s'étend également aux répondants du quartier Hochelaga-Maisonneuve. D'un autre côté, la difficulté que semblent éprouver les répondants du secteur Mercier à nommer correctement leur quartier est, à notre avis, attribuable à l'étendue de ce territoire ainsi qu'à la pluralité des appellations: (Plateau Mont-Royal, Mercier, St-Denis). La durée de résidence dans le quartier constitue une autre raison pouvant expliquer que les répondants du secteur Mercier ont plus de difficulté à nommer leur quartier que les répondants des autres secteurs. En effet, si nous examinons le Tableau 3.2, nous notons que les répondants du secteur Mercier résident dans ce quartier depuis significativement moins longtemps que les répondants des autres secteurs résident dans leur propre quartier.

Tableau 3.2 Durée moyenne de résidence dans le quartier selon les quatre territoires desservis par les centres d'éducation populaire

	Durée moyenne de résidence dans le quartier
Carrefour d'éducation populaire	18.0 ans
Ateliers d'éducation populaire	11.7 ans
Pavillon d'éducation communautaire	17.4 ans
Centre de perfectionnement des adultes	16.7 ans
ENSEMBLE	16.0 ans

A cette durée de résidence moins longue s'ajoute le fait que les amis et les parents des répondants du secteur Mercier semblent habiter un peu plus souvent à l'extérieur du quartier que ceux des répondants des autres secteurs (cf. Tableau 3.3).

Tableau 3.3 Proportions des répondants de chaque secteur qui habitent le même quartier que la plupart de leurs parents et amis

Carrefour d'éducation populaire	48.4%
Ateliers d'éducation populaire	30.8
Pavillon d'éducation communautaire	41.5
Centre de perfectionnement des adultes	40.4

3.22 Pratique d'activités de voisinage

La question 21 comprend six items qui permettent d'évaluer jusqu'où s'étend la pratique du voisinage. Ainsi, nous avons demandé aux répondants s'il leur arrivait souvent, parfois, rarement ou jamais de se conformer à chacune de ces pratiques. Le Tableau 3.4 présente les réponses que fournissent à ces six questions les répondants des quatre territoires.

Tableau 3.4 Pourcentages des répondants des quatre secteurs qui disent pratiquer souvent et parfois chacune des six activités de voisinage

	Carrefour d'éducation populaire	Ateliers d'éducation populaire	Pavillon d'éducation communautaire	Centre de perfectionnement des adultes	ENSEMBLE
a) Saluer un(e) voisin(e)	79.4	78.4	78.8	85.3	80.5
b) prendre des nouvelles d'un(e) voisin(e)	58.7	64.6	63.6	67.7	63.7
c) causer, prendre un moment de détente avec un(e) voisin(e)	60.3	38.5	40.9	58.8	49.6
d) prêter ou emprunter de petites choses, échanger des petits services avec un(e) voisin(e)	41.2	40.0	27.7	32.8	35.4
e) sortir avec un(e) voisin(e)	15.8	16.9	19.7	19.1	18.0
f) recevoir ou être reçu(e) par un(e) voisin(e)	42.9	23.1	27.3	32.3	31.3

A deux exceptions près, les répondants des quatre territoires ne se différencient pas significativement pas les uns des autres en ce qui concerne chacune des dimensions reliées à la pratique du voisinage. Les seules différences significatives se retrouvent au niveau de la troisième et de la sixième dimensions. En effet, les répondants des secteurs Pointe St-Charles et Petite Bourgogne ont plus souvent des occasions de causer ou de se détendre avec un voisin que les répondants des secteurs Mercier et Hochelaga-Maisonneuve. La seconde différence que nous observons porte sur la sixième dimension où il apparaît que les répondants du secteur Pointe St-Charles ont légèrement plus tendance à se recevoir entre voisins que ceux du secteur Mercier.

On aura également remarqué que de façon générale, certaines dimensions du voisinage reçoivent plus de réponses positives que d'autres. Par exemple, l'ensemble des répondants a plus tendance à saluer un voisin (80.5%) qu'à prendre de ses nouvelles (63.7%) ou qu'à sortir avec lui (18.0%). Cette configuration des réponses à ces six questions nous a poussé à faire l'hypothèse que la pratique des activités de voisinage pouvait se structurer de façon hiérarchique. Si cette hypothèse s'avérait vraie, il serait alors possible de constituer une mesure synthétique de la pratique des activités de voisinage et de comparer les répondants de chaque secteur en termes de cette mesure synthèse. Les analyses que nous avons faites sur les questions démontrent que cinq de ces six questions se structurent d'une façon parfaitement hiérarchique et qu'elles forment une échelle unidimensionnelle de la pratique du voisinage. Seule la question 12d ne semble pas convenir parfaitement à l'échelle de voisinage. Comme cette échelle comporte 5 paliers et que ces paliers sont de difficulté croissante, il est possible de calculer le nombre de paliers franchis par chaque répondant. C'est ce nombre de paliers qui deviendra le niveau de pratique des activités de voisinage. Ce niveau variera entre 0 et 5 selon que les répondants franchissent aucun, un, deux, ... cinq paliers. Le Tableau 3.5 présente l'intensité moyenne de la pratique du voisinage chez les répondants des quatre secteurs.

Tableau 3.5 Intensité de la pratique du voisinage selon les secteurs

	Nombres moyens de paliers franchis
Carrefour d'éducation populaire	2.57
Ateliers d'éducation populaire	2.22
Pavillon d'éducation communautaire	2.30
Centre de perfectionnement des adultes	2.63
ENSEMBLE	2.43

Même si les répondants des secteurs Mercier et Hochelaga-Maisonneuve semblent moins enclins à la pratique du voisinage que ceux des secteurs Pointe St-Charles et Petite Bourgogne, les tests de différences de moyennes que nous avons effectués ne nous permettent pas de conclure à des comportements de voisinage significativement différents.

3.23 Importance accordée au quartier

Au moyen des questions 33, 35, 37, 39 et 41, nous demandions aux répondants de réagir à une série d'affirmations qui mettaient en cause le rapport entre l'univers du quartier et des univers plus larges comme ceux définis par le grand Montréal ou la province de Québec. Ainsi, les répondants ont dû préciser à quel univers ils se rattachaient principalement en ce qui concerne les événements politiques, les problèmes, leurs relations, leur participation aux associations. Finalement, nous leur avons demandé de nous indiquer s'ils percevaient chez les résidents de leur quartier quelque chose qui leur était propre et qu'ils ne retrouvaient pas chez les résidents des autres quartiers. Comme chacune des cinq questions comportait trois possibilités de réponses, nous avons attribué un poids de 3 à ceux qui se disaient d'accord avec le contenu de l'énoncé, un poids de 2 à ceux qui se disaient plus ou moins d'accord et un poids de 1 à ceux qui exprimaient leur désaccord. De cette façon, nous parvenons à une mesure globale de l'importance accordée au quartier. Etant constituée à partir des réponses fournies à cinq questions spécifiques, cette mesure peut prendre des valeurs allant de 5 à 15, selon que les répondants ont manifesté leur accord à aucun, un, deux, ...cinq énoncés. Le Tableau 3.6 présente l'importance moyenne que les répondants accordent à leur quartier aussi bien en ce qui concerne les problèmes qui les intéressent le plus, les événements politiques, la participation aux organisations, les relations et le sentiment d'appartenir à une communauté particulière.

Tableau 3.6 Importance moyenne accordée au quartier par les répondants de chaque territoire

	Importance moyenne accordée au quartier
A- Carrefour d'éducation populaire	11.1
B- Ateliers d'éducation populaire	9.7
C- Pavillon d'éducation communautaire	10.4
D- Centre de perfectionnement des adultes	10.5
ENSEMBLE	10.5

Même s'il ne semble pas y avoir de différences très importantes entre les moyennes des répondants des différents secteurs en ce qui touche l'importance accordée au quartier, les tests que nous avons effectués sur ces moyennes révèlent des différences significatives entre les composantes de cinq des six couples qu'il est possible de former avec quatre secteurs.

Ainsi, si nous faisons exception du couple constitué par les secteurs desservis par le Pavillon d'éducation communautaire et par le Centre de perfectionnement des adultes, les moyennes des secteurs formant les cinq autres couples sont significativement différentes entre elles. Si nous comparons l'importance moyenne qu'accordent à leur quartier les répondants de chaque secteur, nous avons la structure d'ordre suivante:

A	>	(C	=	D)	>	E
Carrefour d'éducation populaire		Pavillon d'éducation communautaire		Centre de perfectionnement des adultes		Ateliers d'éducation populaire
11.1	>	(10.4	=	10.5)	>	9.7

3.24 Perception des problèmes du quartier

A la question 32, nous présentions onze problèmes d'ordre social allant des problèmes de logement aux problèmes de personnes âgées. Nous avons demandé aux répondants si, à leur connaissance, ces problèmes pouvaient se retrouver dans leur quartier. Les réponses fournies à cette question permettent d'établir que les problèmes de chômage (82.8%), de logement (71.0%) et d'endettement (65.3%) sont ceux qui sont perçus le plus clairement par l'ensemble des répondants. Par contre, les problèmes des garderies d'enfants (31.9%), d'éducation des adultes (31.5%) et d'organisation des loisirs (27.2%) sont perçus de façon moins évidente. Soulignons toutefois que les problèmes les moins souvent mentionnés (c'est-à-dire les problèmes liés à l'organisation des loisirs) sont mentionnés par plus du quart de l'échantillon; ce qui implique qu'il y aurait entre 21.8% et 32.6% de la population de ces secteurs qui percevraient des problèmes d'organisation de loisirs. Le Tableau 3.7 distingue les niveaux de perception des problèmes sociaux qu'on retrouve chez les répondants de chaque secteur.

Tableau 3.7 **Niveaux de perception des problèmes d'ordre social selon les secteurs desservis par les centres d'éducation populaire**

	Carrefour d'éducation populaire	Ateliers d'éducation populaire	Pavillon d'éducation communautaire	Centre de perfectionrement des adultes	ENSEMBLE
Chômage	90.5	66.2	89.4	85.3	82.8
Logement	81.0	64.6	66.7	72.1	71.0
Endettement	85.7	44.6	57.6	73.5	65.3
Délinquance	69.8	48.4	51.5	63.2	58.0
Santé	75.8	43.8	55.4	54.4	57.1
Alimentation	66.7	50.0	50.8	57.4	56.0
Conditions de travail difficiles	60.7	39.7	46.0	48.5	48.6
Personnes âgées	36.5	42.2	31.8	25.0	33.7
Garderies d'enfants	30.2	31.3	33.8	32.4	31.9
Education des adultes	34.9	29.7	30.8	30.9	31.5
Organisation des loisirs	27.0	43.8	16.7	22.1	27.2

Comme nous pouvons nous en rendre compte, les problèmes les plus perçus par l'ensemble des répondants sont aussi généralement les plus perçus par les répondants de chacun des secteurs desservis par les centres d'éducation populaire. Il en est aussi généralement de même pour les problèmes qui sont perçus avec moins d'acuité. Malgré les similitudes que nous observons entre les quatre secteurs

en ce qui concerne le niveau de perception des principaux problèmes, certaines particularités doivent être soulignées.

En premier lieu, nous notons que les répondants du secteur Mercier perçoivent les problèmes de chômage de façon significativement moins évidente que les répondants des autres secteurs; par contre, ils semblent beaucoup plus sensibles aux problèmes d'organisation des loisirs que les répondants des autres secteurs.

En second lieu, les répondants des secteurs de Pointe St-Charles et de la Petite Bourgogne sont plus sensibles aux problèmes d'endettement que ceux des secteurs Mercier et Hochelaga-Maisonneuve. En troisième lieu, les problèmes de santé semblent davantage perçus par les répondants du secteur Pointe St-Charles.

QUATRIEME CHAPITRE

CONNAISSANCE ET IMAGE DES CENTRES D'EDUCATION POPULAIRE

4.10 Connaissance des regroupements et des associations du quartier

Avant d'aborder les questions spécifiques relatives à la connaissance des centres d'éducation populaire et à l'évaluation de l'image qu'ils projettent dans leur communauté, nous avons voulu évaluer jusqu'à quel point les répondants des différents secteurs sont informés de l'existence de groupements ou d'associations qui, à des degrés divers, peuvent être associés à l'activité du quartier et à la prise de conscience de certains problèmes. Les réponses fournies aux questions 33 et 34 permettent d'évaluer si ces regroupements ou associations sont connus et comment ils sont globalement perçus. Le tableau 4.1 montre clairement que les Caisses Populaires et les Clubs d'Age d'Or sont les groupements ou les associations les mieux connus. En effet, plus de 80.0% des répondants affirment qu'il s'agit là de groupements ou d'associations qui existent dans leur quartier et dont ils ont déjà entendu parler.

Tableau 4.1 Niveaux de connaissance des regroupements ou d'associations selon les secteurs

	Carrefour d'éducation populaire	Ateliers d'éducation populaire	Pavillon d'éducation communautaire	Centre de perfectionnement des adultes	ENSEMBLE
Caisse Populaire	93.7	80.0	90.9	97.1	90.5
Club de l'Age d'Or	84.1	69.2	92.4	88.2	83.6
Clinique d'aide juridique	85.7	43.1	62.1	77.9	67.2
C.L.S.C.	76.2	44.6	86.4	57.4	66.0
Société St-Vincent de Paul	69.8	49.2	34.5	67.6	60.3
A.D.D.S.	58.7	27.7	33.3	30.9	37.4
Jeunesse Canada au Travail	12.7	24.6	48.5	20.6	26.7
A.C.E.F.	34.9	13.8	24.2	22.1	23.7
TOTAUX	63	65	66	68	262

Les différences les plus significatives que nous observons entre les pourcentages de répondants de chaque secteur déclarant connaître ces regroupements ou associations démontrent clairement que les répondants du secteur Pointe St-Charles sont ceux qui reconnaissent le plus facilement ces regroupements ou associations. Ils sont suivis de ceux du secteur Hochelaga-Maisonneuve. Viennent ensuite, et dans l'ordre, les répondants des secteurs Petite Bourgogne et Mercier. En moyenne les répondants du secteur Pointe St-Charles disent connaître 5.2 regroupements ou associations alors que ceux des secteurs Hochelaga-Maisonneuve, Petite Bourgogne et Mercier prétendent respectivement en connaître 4.9, 4.6 et 3.5. De façon générale, près des deux tiers des répondants (63.7%) reconnaissent facilement que ces regrou-

pements contribuent beaucoup à ce que la population du quartier réfléchisse à ses problèmes et tente d'y trouver des solutions. Les plus convaincus sont ceux du secteur Pointe St-Charles (74.1%) alors que ceux du secteur Mercier sont plus nuancés (54.9%).

4.20 Connaissance des centres d'éducation populaire

Pour mesurer jusqu'à quel point les répondants connaissaient le centre d'éducation populaire de leur quartier, nous leur avons posé trois questions. A la première question, nous leur demandions s'ils connaissaient ou s'ils avaient déjà entendu parler du centre d'éducation populaire de leur quartier. A ceux qui répondaient par l'affirmative à cette première question, nous présentions la liste des centres d'éducation populaire en leur demandant d'indiquer lequel était situé dans leur quartier. A ceux qui nous disaient ne pas connaître le centre d'éducation populaire de leur quartier ou qui se disaient incapables de le distinguer parmi les autres, nous fournissions une indication supplémentaire. En effet, nous leur présentions le nom du centre d'éducation populaire et leur demandions s'ils le connaissaient ou s'ils en avaient déjà entendu parler. C'est à partir des réponses fournies à ces trois questions que nous déduisons jusqu'à quel point les centres d'éducation populaire sont connus par les résidents des secteurs qu'ils desservent.

Nous ne prétendons pas que cette façon de mesurer le niveau de connaissance dont sont l'objet les centres d'éducation populaire soit la seule ni qu'elle soit la meilleure. Il est évident que d'autres approches sont possibles et qu'elles peuvent conduire à des résultats très différents. De plus, il est loin d'être évident que les niveaux de connaissance dont sont l'objet chacun des centres d'éducation populaire doivent être mesurés de façon uniforme. Car, rien ne nous autorise à postuler que la connaissance s'acquiert ou s'exprime exactement de la même façon dans chacun des quatre secteurs

considérés. C'est pourquoi, en raison de ces quelques remarques et en raison aussi de l'étendue des intervalles de confiance des proportions qui ressortent de nos analyses, doivent être interprétées avec prudence.

Ainsi, en considérant les tableaux 4.2, 4.3 et 4.4, nous pouvons tenter d'évaluer jusqu'à quel point les centres d'éducation populaire sont connus par les répondants des secteurs qu'ils desservent. Spontanément, il ne fait pas de doute que les répondants de Pointe St-Charles semblent être plus familiers avec le centre d'éducation populaire de leur quartier que les répondants des autres secteurs. En effet, dans 62.9% des cas ils prétendent connaître ou déjà avoir entendu parler du centre d'éducation populaire de leur quartier alors que dans les autres secteurs les mêmes proportions ne dépassent pas 40.0% (cf. tableau 4.2). De plus, lorsqu'ils disent connaître ou déjà avoir entendu parler du centre d'éducation populaire, les répondants de Pointe St-Charles identifient le Carrefour d'éducation populaire presque 3 fois sur quatre (74.4%). Cette proportion de répondants capables de distinguer le centre d'éducation populaire de leur quartier atteint 60.9% chez les répondants du secteur Mercier, 51.9% chez les répondants de la Petite Bourgogne et 43.5% chez les répondants du secteur Hochelaga-Maisonneuve. Soulignons que près du tiers (31.3%) de l'ensemble des répondants ayant affirmé connaître le centre d'éducation populaire de son quartier à la question 35 se disent incapables de le distinguer à la question 36 et que 9.0% mentionnent un centre situé dans un autre secteur. Comme nous l'avons laissé percevoir précédemment la question 37 avait pour but de récupérer la proportion supplémentaire de répondants susceptibles de connaître ou de déjà avoir entendu parler du centre d'éducation populaire de leur quartier, mais qui avaient été incapables de le manifester clairement aux deux questions précédentes.

Ainsi, lorsque nous leur fournissons le nom du centre d'éducation populaire de leur quartier, nous réussissons à récupérer près de 30.0% des répondants qui, aux questions précédentes, disaient tout simplement ne pas en connaître l'existence ou être indécis quant à son identité. Les proportions de répondants que nous pouvons ainsi récupérer varient entre 41.7% en ce qui concerne les répondants de Pointe St-Charles et 12.3% pour les répondants du secteur Hochelaga-Maisonneuve. Chez les répondants du secteur Mercier, nous parvenons à récupérer 29.1% des répondants qui ignoraient l'existence ou qui ne parvenaient pas à identifier des Ateliers d'éducation populaire. Cette proportion atteint 32.8% chez les répondants du secteur Petite Bourgogne.

Tableau 4.2 Pourcentages des répondants de chaque secteur disant connaître ou déjà avoir entendu parler du centre d'éducation populaire de son quartier

	%	TOTAUX
Carrefour d'éducation populaire/ Secteur Pointe St-Charles	61.9	63
Ateliers d'éducation populaire/ Secteur Mercier	32.3	65
Pavillon d'éducation communautaire/ Secteur Hochelaga-Maisonneuve	37.9	66
Centre de perfectionnement des adultes/ Secteur Petite Bourgogne	35.3	68
ENSEMBLE	41.6	262

Tableau 4.3 Pourcentages des répondants qui peuvent identifier correctement le centre d'éducation populaire de leur quartier, ayant précédemment déclaré le connaître ou en avoir déjà entendu parler

	%	TOTAUX
Carrefour d'éducation populaire/ Secteur Pointe St-Charles	74.4	39
Ateliers d'éducation populaire/ Secteur Mercier	60.9	23
Pavillon d'éducation communautaire/ Secteur Hochelaga-Maisonneuve	43.5	23
Centre de perfectionnement des adultes/ Secteur Petite Bourgogne	51.9	27
ENSEMBLE	59.8	112

Tableau 4.4 Proportions de répondants qui disent reconnaître le nom du centre d'éducation populaire de leur quartier

	%	TOTAUX
Carrefour d'éducation populaire/ Secteur Pointe St-Charles	41.7	36
Ateliers d'éducation populaire/ Secteur Mercier	29.1	55
Pavillon d'éducation communautaire/ Secteur Hochelaga-Maisonneuve	12.3	57
Centre de perfectionnement des adultes/ Secteur Petite Bourgogne	32.8	58
ENSEMBLE	27.7	206

En cumulant les nombres de répondants disant connaître ou déjà avoir entendu parler et ceux qui peuvent réagir positivement au nom du centre d'éducation populaire de leur quartier, nous obtenons une première mesure du niveau de connaissance. En adoptant cette mesure, le Carrefour d'éducation populaire

serait connu par plus de 85.0% des répondants de Pointe St-Charles et serait d'emblée significativement plus connu que les trois autres. Le Centre de perfectionnement des adultes se classerait second en étant connu par 63.2% des répondants de la Petite Bourgogne. Viendraient ensuite les Ateliers d'éducation populaire et le Pavillon d'éducation communautaire qui seraient respectivement connus par 56.9% des répondants de Mercier et par 45.5% des répondants d'Hochelaga-Maisonneuve. Soulignons que, compte tenu des effectifs sur lesquels elles sont calculées, les trois dernières proportions qui établissent le niveau de connaissance dont sont l'objet les Ateliers d'éducation populaire, le Centre de perfectionnement des adultes et le Pavillon d'éducation communautaire, ne diffèrent pas significativement entre elles.

Il est possible de parvenir à une deuxième mesure du niveau de popularité des centres d'éducation populaire en ne considérant que les répondants capables de les nommer correctement (question 36) ou qui peuvent réagir positivement à leur nom. En passant à cette mesure plus contraignante, le pourcentage des répondants de Pointe St-Charles qui connaissent le Carrefour d'éducation populaire passe à 69.8%, le pourcentage des répondants de la Petite Bourgogne qui connaissent le Centre de perfectionnement des adultes passe à 45.5% alors que les pourcentages des répondants du Mercier et d'Hochelaga-Maisonneuve qui connaissent les Ateliers d'éducation populaire et le Pavillon d'éducation des adultes passent respectivement à 46.2% et à 25.8% (cf. tableau 4.5).

Tableau 4.5 Niveaux de connaissance des centres d'éducation populaire manifestés par les répondants de chaque secteur

	affirmation de connaissance		connaissance du nom		Pourcentage de réduction (1)
	%	intervalle de confiance	%	intervalle de confiance	
Carrefour Carrefour d'éducation populaire	85.7	± 8.6%	69.8	± 11.4%	18.6%
Ateliers d'éducation populaire	56.9	± 12.0%	46.2	± 12.1%	18.8%
Pavillon d'éducation communautaire	48.5	± 12.1%	25.8	± 10.6%	46.8%
Centre de perfectionnement des adultes	63.2	± 11.5%	48.5	± 11.9%	23.3%
ENSEMBLE	63.4	± 5.8%	47.3	± 6.0%	26.4%

(1) Le pourcentage de réduction se définit comme la fraction de la connaissance initiale qui disparaît si nous introduisons la contrainte de la capacité à nommer le centre d'éducation populaire ou à identifier positivement son nom.

De façon générale, nous voyons que la contrainte supplémentaire influence au moins deux fois plus le niveau de connaissance dont est l'objet le Pavillon d'éducation communautaire que ceux dont sont l'objet les autres centres. Ce phénomène nous semble relativement curieux. Car, même s'il est normal qu'un niveau de connaissance diminue si les exigences s'accroissent, nous comprenons difficilement comment le Pavillon d'éducation communautaire soit autant pénalisé. L'hypothèse la plus vraisemblable que nous pouvons faire pour expliquer cet écart porte sur les noms utilisés pour identifier les centres d'éducation populaire. En effet alors que les trois autres centres sont connus sous leurs noms officiels, le Pa-

villon d'éducation communautaire est surtout connu par le sigle P.E.C. Or le questionnaire n'utilisait pas le sigle. Il est donc tout à fait possible que des répondants du secteur Hochelaga-Maisonneuve connaissant effectivement le P.E.C. n'aient pas pu le reconnaître sous l'appellation "Pavillon d'éducation communautaire". C'est pourquoi, sous toute réserve, nous serions porté à augmenter à 38.8% le pourcentage de répondants du secteur Hochelaga-Maisonneuve qui devraient être capables d'identifier le Pavillon d'éducation communautaire par son nom officiel ou par le sigle P.E.C.

4.21 Sources d'information utilisées

A ceux dont la connaissance du centre d'éducation populaire de leur quartier s'étendait jusqu'à la possibilité de le nommer ou simplement de l'identifier, nous avons demandé de quelle façon ils en avaient entendu parler. Les réponses fournies à la question 38 nous démontrent que c'est surtout par les pamphlets à domicile (46.8%), par les parents ou amis (37.9%) ou tout simplement en passant devant l'immeuble (28.9%) que les répondants ont appris l'existence ou ont entendu parler du centre d'éducation populaire de leur quartier. Les affiches dans les magasins ainsi que les annonces en chaire ne sont mentionnées que par 12.1% et 4.0% des répondants qui connaissaient suffisamment le centre d'éducation populaire de leur quartier. Le tableau 4.6 présente ces résultats pour chacun des centres d'éducation populaire.

Tableau 4.6 Moyens par lesquels les répondants informés ont pris connaissance du centre d'éducation populaire de leur quartier

	Carrefour d'éducation populaire	Ateliers d'éducation populaire	Pavillon d'éducation communautaire	Centre de perfectionnement des adultes	ENSEMBLE
-pamphlet à domicile	54.5	56.7	35.3	33.3	46.8
-parent, ami, voisin	43.2	23.3	17.6	54.5	37.9
-passage devant l'immeuble	40.9	10.0	23.5	30.3	28.9
-exposition d'artisanat	22.7	6.7	11.8	12.1	14.5
-déjà suivi des cours	22.7	0.0	17.6	15.2	14.5
-affiche, magasin, caisse	20.5	6.7	11.8	6.1	12.1
-annonce en chaire	6.8	3.3	0.0	3.0	4.0
TOTAUX	44	30	17	33	124

Même si certaines proportions qui figurent sur chacune des lignes du tableau 4.6 semblent très distantes, très peu différent de façon significative, étant donné les effectifs sur lesquels elles sont calculées. C'est ainsi que les répondants du secteur Petite Bourgogne qui disent connaître le Centre de perfectionnement des adultes tiennent plus souvent leur information de parents, d'amis ou de voisins (54.5%) que ceux du secteur Mercier qui disent connaître les Ateliers d'éducation populaire (23.3%) et que ceux d'Hochelaga-Maisonneuve qui connaissent le Pavillon d'éducation communautaire (17.6%). De plus, il semble que les répondants informés de Pointe St-Charles et de la Petite Bourgogne ont plus souvent eu l'occasion de passer respectivement devant le Carrefour (40.9%) et devant le

Centre de perfectionnement des adultes (30.3%) que ceux de Mercier n'ont eu l'occasion de passer devant le local occupé par les Ateliers d'éducation populaire (10.0%). Finalement, soulignons que les répondants de Pointe St-Charles qui déclarent connaître le Carrefour d'éducation populaire relient plus souvent leur connaissance à des expositions d'artisanat, à une participation personnelle, et à des affiches dans les magasins ou dans une caisse populaire que ceux du secteur Mercier qui disent connaître les Ateliers d'éducation populaire.

4.30 Image projetée par les centres d'éducation populaire

Pour évaluer l'image projetée par les centres d'éducation populaire dans les quartiers et auprès des populations qu'ils desservent, nous avons demandé aux répondants capables d'identifier le Centre d'éducation populaire de leur quartier, de réagir à neuf énoncés et de nous dire s'ils étaient d'accord, plus ou moins d'accord ou en désaccord avec leur contenu. Pour éviter que les répondants ne succombent à la tentation de répondre de la même façon à des énoncés comportant des modèles de réponses identiques, nous avons cru pertinent de faire varier le sens des affirmations. Ainsi, les répondants devaient réagir tantôt à un énoncé favorable aux centres d'éducation populaire, et tantôt à un énoncé qui leur était défavorable. Au total, les répondants devaient réagir à cinq énoncés favorables et à quatre énoncés défavorables.

Les réponses fournies à ces neuf questions démontrent clairement que les répondants expriment un accord presque total avec les énoncés favorables et rejettent majoritairement les énoncés défavorables aux centres d'éducation populaire. Les tableaux 4.7 et 4.8 rendent compte de ces opinions.

Tableau 4.7 Pourcentages de répondants informés de chaque secteur qui sont d'accord avec chacun des énoncés favorables aux centres d'éducation populaire

	Pointe St-Charles	Mercier	Hochelaga-Maisonneuve	Petite Bourgogne	ENSEMBLE
1- Le Centre d'éducation populaire est un endroit où les gens du quartier viennent apprendre des choses qui les intéressent	97.6 (41)	96.2 (26)	100.0 (16)	96.6 (29)	97.3 (109)
2- Le centre d'éducation populaire est un endroit qui permet aux gens du quartier de se rencontrer et de mieux se connaître	88.1 (42)	100.0 (25)	100.0 (16)	82.8 (29)	91.1 (102)
3- Le centre d'éducation populaire est un lieu où les gens du quartier peuvent mettre en commun leurs connaissances et leurs expériences personnelles	87.8 (41)	95.8 (24)	100.0 (16)	88.9 (27)	91.7 (108)
4- Le centre d'éducation populaire permet aux habitants du quartier de s'occuper de leurs problèmes eux-mêmes sans attendre qu'on leur apporte des solutions toute faites	73.2 (41)	72.7 (22)	75.0 (16)	57.1 (28)	69.2 (107)
5- Les gens qui fréquentent le centre d'éducation populaire réalisent des choses et participent à des activités qui les valorisent	90.2 (41)	87.5 (24)	100.0 (16)	75.0 (28)	87.2 (109)

Tableau 4.8 Pourcentages de répondants informés de chaque secteur qui sont d'accord avec chacun des énoncés défavorables aux centres d'éducation populaire

	Pointe St-Charles	Mercier	Hochelaga-Maisonneuve	Petite Bourgogne	ENSEMBLE
1- Pour pouvoir fréquenter le centre d'éducation populaire du quartier, il faut avoir les mêmes idées que celles des animateurs	24.4 (41)	26.1 (23)	12.5 (16)	14.8 (27)	20.6 (107)
2- Le centre d'éducation populaire ne regroupe que quelques agitateurs qui sont loin de représenter les sentiments réels de la population du quartier	21.6 (37)	36.8 (19)	13.3 (15)	23.1 (26)	23.7 (97)
3- Par ses revendications continuelles, le centre d'éducation populaire donne une mauvaise image des habitants du quartier	2.6 (39)	0.0 (23)	0.0 (14)	8.3 (24)	3.0 (100)
4- Les gens qui fréquentent le centre d'éducation populaire sont souvent forcés de participer à des activités avec lesquelles ils ne sont pas d'accord	15.4 (39)	4.5 (22)	13.3 (15)	12.0 (25)	11.9 (101)

Au tableau 4.7, nous notons que plus de 85.0% des répondants se déclarent d'accord avec quatre des cinq énoncés favorables aux centres d'éducation populaire et qu'ils approuvent, quand même à près de 70.0%, le contenu de l'énoncé qui suscite les jugements les plus partagés. Aucune des différences que nous pouvons observer entre les proportions des jugements favorables obtenus par l'un ou l'autre des quatre centres sur l'un ou l'autre des cinq énoncés n'est vraiment significative.

Au tableau 4.8 il apparaît qu'il n'y a globalement jamais plus d'un répondant sur cinq qui approuve le contenu d'un jugement défavorable à l'endroit des centres d'éducation populaire. Et chose relativement curieuse, les jugements défavorables qui s'expriment en termes de dogmatisme et d'agitation ne semblent pas contribuer, selon les opinions des répondants, à répandre une mauvaise image des habitants du quartier. Comment de plus concilier ces jugements négatifs avec les quasi-unanimités que recueillent certains énoncés favorables? Plusieurs interprétations sont possibles,qu'il serait trop long d'élaborer ici et qui touchent les stéréotypes et certains comportements autoritaires dont nous n'avons pas tenu compte dans le questionnaire.

Malgré tout, soulignons toutefois qu'aucune des différences que nous observons entre les proportions de jugements défavorables que recueille chacun des centres d'éducation populaire sur l'un ou l'autre des cinq énoncés n'est vraiment significative.

En somme, ni les énoncés positifs, ni les énoncés négatifs ne font apparaître de différences réellement significatives entre les quatre centres d'éducation populaire. De façon générale, nous pouvons dire que chacun des centres d'éducation populaire reçoit une large majorité de jugements favorables et une faible minorité de jugements défavorables de la part des répondants informés du secteur qu'il dessert.

CINQUIEME CHAPITRE

CONNAISSANCE DES COURS
EVALUATION DU ROLE DES CENTRES D'EDUCATION POPULAIRE ET PARTICIPATION POTENTIELLE

5.10 Présentation

Les questions 50A à 57D, portaient sur la connaissance et sur l'évaluation de certaines activités des centres d'éducation populaire. Nous avons également tenté de mesurer jusqu'à quel point les répondants seraient éventuellement intéressés à participer à ces activités. Au total, nous avons retenu huit activités; chacune faisant l'objet de quatre questions. Les huit activités retenues sont les suivantes:

A- Cours en relation avec le textile
(couture, tricot, tissage, crochet, etc.)

B- Cours d'expression corporelle
(danse, théâtre, yoga, etc.)

C- Cours d'information sociale et politique
(logement, budget, etc.)

D- Cours de formation académique
(français, arithmétique, histoire, géographie)

E- Cours reliés à l'alimentation
(cuisine, recettes, nutrition)

F- Cours sur la condition des femmes

G- Cours de travaux manuels
(menuiserie, mécanique, bricolage, réparation)

H- Cours sur les problèmes des travailleurs

Pour chacun de ces ensembles de cours, nous demandions aux répondants qui connaissaient le centre d'éducation populaire de son quartier, de nous dire s'il s'y donnait de tels cours. A une réponse affirmative, nous leur demandions de nous dire s'ils trouvaient qu'il s'agissait là d'une bonne ou d'une mauvaise chose. A ceux qui nous répondaient qu'il ne s'y donnait pas de tels cours, nous demandions si, selon eux, il devrait s'y en donner. Des réponses à ces deux questions (est-ce une bonne chose? et, ce genre d'activité devrait-il exister?), il est possible de déduire le rôle que les répondants veulent voir jouer par le centre d'éducation populaire

de leur quartier en rapport avec chacun des ensembles de cours,et par le fait même, en rapport avec les univers de préoccupations qu'ils recouvrent. Par la suite, en vue de parvenir à évaluer l'importance d'une clientèle potentielle pour chaque ensemble de cours, nous avons demandé aux répondants de nous dire s'ils seraient intéressés à participer à des cours semblables si l'occasion leur en était donnée.

Le présent chapitre abordera donc les trois aspects suivants: la connaissance de l'existence des cours, le rôle des centres d'éducation populaire à l'égard des univers de préoccupations des cours et la participation potentielle à ces cours.

5.20 Connaissance de l'existence des cours

De façon générale, il semble que les centres d'éducation populaire soient largement et surtout connus en raison des cours reliés au textile qui y sont dispensés. En effet, 85.0% des répondants qui connaissent les centres d'éducation populaire affirment qu'on y donne des cours reliés au textile (crochet, tricot, etc.). Ce phénomène est exactement le même pour chacun des quatre centres d'éducation populaire. Ce sont ensuite les cours d'alimentation (cuisine, nutrition) qui font la popularité des centres d'éducation populaire. Plus de sept répondants sur dix (72.6%) affirment que les centres d'éducation populaire dispensent des cours reliés à l'alimentation. Viennent ensuite les cours de travaux manuels (63.7%), les cours d'information sociale et politique (60.2%), les cours d'expression corporelle (42.9%) et de formation académique (37.2%). Soulignons finalement que, s'ils existent, les cours les moins connus sont ceux qui portent sur la condition féminine (27.4%) et sur les problèmes des travailleurs (23.9%), (cf. tableau 5.1).

Tableau 5.1 Proportions des répondants de chaque secteur affirmant l'existence de chaque type de cours

	Carrefour d'éducation populaire	Ateliers d'éducation populaire	Pavillon d'éducation communautaire	Centre de perfectionnement des adultes	ENSEMBLE
-Cours de textile	83.3 (42)*	88.5 (26)	87.5 (16)	82.8 (29)	85.0 (113)
-Cours d'expression corporelle	50.0 (42)	50.0 (26)	31.3 (16)	32.1 (28)	42.9 (112)
-Cours d'information sociale et politique	69.0 (42)	65.4 (26)	56.3 (16)	44.8 (29)	60.2 (113)
-Cours de formation académique	40.5 (42)	26.9 (26)	12.5 (16)	55.2 (29)	37.2 (113)
-Cours reliés à l'alimentation	83.3 (42)	53.8 (26)	68.8 (16)	75.9 (29)	72.6 (113)
-Cours sur la condition des femmes	33.3 (42)	15.4 (26)	18.8 (16)	34.5 (29)	27.4 (113)
-Cours de travaux manuels	66.7 (42)	65.4 (26)	43.8 (16)	69.0 (29)	63.7 (113)
-Cours sur les problèmes des travailleurs	38.1 (42)	7.7 (26)	18.8 (16)	20.7 (29)	23.9 (113)

*Les nombres entre parenthèse sont les effectifs qui ont servi de dénominateur dans le calcul des pourcentages.

En regardant les proportions du tableau 5.1, nous notons que les répondants du secteur Pointe St-Charles disent, dans 69.0% des cas que le Carrefour d'éducation populaire dispense des cours d'information socio-politique alors que seulement 44.8% des répondants de la Petite Bourgogne pensent que des cours identiques sont dispensés au Centre de perfectionnement des adultes. Les proportions de répondants des secteurs Mercier et Hochelaga-Maisonneuve qui disent que ces cours sont dispensés aux Ateliers d'éducation populaire et au Pavillon d'éducation communautaire sont respectivement de 65.4% et de 56.3%. En cela, elles ne diffèrent pas significativement des proportions équivalentes que nous observons chez les répondants de Pointe St-Charles et de la Petite Bourgogne.

Pour ce qui est des cours reliés à l'alimentation, ils semblent plus connus par les répondants du secteur Pointe St-Charles (83.3%) que par ceux du secteur Mercier (53.8%). Finalement, les répondants du secteur Pointe St-Charles sont proportionnellement plus nombreux (38.1%) que ceux de Mercier (7.7%) à dire qu'il se donne des cours sur les problèmes des travailleurs au centre d'éducation populaire de leur quartier.

Le tableau 5.2 reprend les données du tableau 5.1 en ordonnant toutefois chaque type d'activité selon le degré de connaissance manifesté par les répondants de chaque secteur. Cette façon de présenter les informations permet de mieux se rendre compte qu'à une seule exception près, les quatre centres d'éducation populaire sont perçus sensiblement de la même façon en termes des quatre principaux cours qui s'y donnent et/ou des quatre principales activités qui s'y tiennent. En effet, si nous faisons abstraction que le Centre de perfectionnement des adultes est perçu comme donnant un peu plus souvent des cours de formation académique (55.2%) que des cours d'information sociale et politique (44.8%), la composition principale de l'image projetée par chacun des centres, est très sensiblement la même. Il s'agit essentiellement d'une image reliée à des cours de textile, d'alimentation, d'information sociale et politique et de travaux manuels.

Tableau 5.2 Image des centres d'éducation populaire selon la connaissance ou la perception des cours qui s'y donnent

Carrefour d'éducation populaire	Ateliers d'éducation populaire	Pavillon d'éducation communautaire	Centre de perfectionnement des adultes
textile (83.3)	textile (88.5)	textile (87.5)	textile (82.8)
alimentation (83.3)	travaux manuels (65.4)	alimentation (68.8)	alimentation (75.9)
information sociale et politique (69.0)	information sociale et politique (65.4)	information sociale et politique (56.3)	travaux manuels (69.0)
travaux manuels (66.7)	alimentation (53.8)	travaux manuels (43.8)	formation académique (55.2)
expression corporelle (50.0)	expression corporelle (50.0)	expression corporelle (31.3)	information insociale et politique (44.8)
formation académique (40.5)	formation académique (26.9)	condition des femmes (18.8)	condition des femmes (34.5)
problèmes des travailleurs (38.1)	condition des femmes (15.4)	problèmes des travailleurs (18.8)	expression corporelle (32.1)
condition des femmes (33.3)	problèmes des travailleurs (7.7)	formation académique (12.5)	problèmes des travailleurs (20.7)

5.30 Rôle des centres d'éducation populaire à l'égard des univers de préoccupations des cours

Comme nous le disions dans la présentation de ce chapitre, l'évaluation du bien-fondé et le niveau d'expression de la souhaitabilité d'un cours, nous permettent, dans une certaine mesure, de déduire l'importance que les répondants accordent à ce cours et le rôle qu'ils sont prêts à confier au Centre d'éducation populaire de leur quartier dans ce domaine. Le tableau 5.3 montre jusqu'à quel point les répondants informés que nous avons interrogés ou reconnaissent le bien-fondé de chacun des ensembles de cours, ou affirment que les centres d'éducation populaire devraient dispenser ces cours. Au total, tous les cours ou programmes d'activité sont évalués positivement par plus de 85.0% des répondants: "s'ils existent, il s'agit là d'une bonne chose; s'ils n'existent pas, ils devraient exister". On remarquera que les cours de textile, d'alimentation, d'information socio-politique et de travaux manuels conservent leur popularité avec des taux de l'ordre de 95.0%. Seuls les cours reliés à la formation académique et à la condition féminine recueillent des taux inférieurs à 90.0%. Même si avec des taux semblables, il pourra paraître exagéré de parler de réticences, disons que les répondants des secteurs Mercier et Hochelaga-Maisonneuve, expriment des avis plus partagés en ce qui concerne des cours de formation académique. Il en est de même par les répondants de Pointe St-Charles et d'Hochelaga-Maisonneuve en ce qui concerne des cours sur la condition féminine.

Tableau 5.3 Pourcentages de répondants reconnaissant au centre d'éducation populaire de leur quartier le rôle de dispenser chacun des ensembles de cours

	Carrefour d'éducation populaire	Ateliers d'éducation populaire	Pavillon d'éducation communautaire	Centre de perfectionnement des adultes	ENSEMBLE
Cours de textile	98.1	100.0	93.8	93.4	96.6
Cours d'expression corporelle	92.9	96.5	100.0	90.3	94.2
Cours d'information sociale et politique	100.0	100.0	93.8	93.0	97.5
Cours de formation académique	97.7	73.1	81.4	93.1	88.5
Cours reliés à l'alimentation	100.0	96.2	100.0	89.7	96.5
Cours sur la condition des femmes	80.9	96.2	81.3	89.7	85.6
Cours de travaux manuels	88.2	88.0	93.8	93.0	90.2
Cours sur les problèmes des travailleurs	95.2	92.3	100.0	93.1	94.7
TOTAUX	42	26	16	29	113

5.40 Evaluation de la participation potentielle aux activités des centres d'éducation populaire

Pour avoir une idée de l'importance des clientèles sur lesquelles pourraient éventuellement compter les centres d'éducation populaire, nous avons demandé aux répondants qui connaissaient le centre d'éducation populaire de leur quartier, de nous dire s'ils seraient intéressés à participer à l'une ou l'autre des activités au programme. Malgré les réserves qui doivent entourer l'interprétation des réponses à ces questions, et sans préjuger de la persistance de cet intérêt tout au long d'un programme de cours, il apparaît globalement que ce sont les cours d'information sociale et politique (68.2%), les cours d'expression corporelle (62.3%), les cours sur la condition des femmes (55.7%) et les cours reliés à l'alimentation (55.0%) qui semblent susciter le plus d'intérêt. L'intérêt à l'endroit des cours de formation académique (46.5%) et des cours de travaux manuels (42.5%) est celui qui s'exprime avec le moins d'intensité (cf. tableau 5.4).

Tableau 5.4 Participation potentielle aux cours offerts par les centres d'éducation populaire

	Carrefour d'éducation populaire	Ateliers d'éducation populaire	Pavillon d'éducation communautaire	Centre de perfectionnement des adultes	ENSEMBLE
-Cours de textile	46.3	61.5	66.7	55.6	55.0
-Cours d'expression corporelle	56.4	60.0	68.8	69.2	62.3
-Cours d'information sociale et politique	66.7	61.5	73.3	74.1	68.2
-Cours de formation académique	53.7	40.0	46.2	40.7	46.5
-Cours reliés à l'alimentation	57.1	44.0	75.0	50.0	55.0
-Cours sur la condition des femmes	52.9	45.8	76.9	57.7	55.7
-Cours de travaux manuels	41.0	41.7	56.3	37.0	42.5
-Cours sur les problèmes des travailleurs	55.6	43.5	53.3	48.1	50.5
TOTAUX	42	26	16	29	113

Si nous considérons les 3 cours qui suscitent le plus d'intérêt chez les répondants de chaque secteur, il apparaît que c'est aux cours d'information sociale et politique qu'ils semblent le plus intéressés à participer. En effet, même si les répondants du secteur Hochelaga-Maisonneuve se déclarent légèrement moins intéressés à participer à des cours d'information sociale et politique (73.3%) qu'à des cours sur la condition des femmes (76.9%) et sur l'alimentation (75.0%), leur

intérêt pour les cours d'information sociale et politique les place au même niveau que les répondants des autres secteurs.

Notons que l'évaluation de cette participation potentielle repose uniquement sur les réponses fournies par les répondants qui déclaraient connaître le Centre d'éducation populaire de leur quartier. C'est donc des taux de participation potentielle des répondants informés dont il est question ici,et non ceux de l'ensemble des échantillons. Pour avoir une idée plus exacte des taux de participation potentielle de l'ensemble des répondants de chaque échantillon et dès lors, des populations d'où ils sont tirés, il faut pour chaque secteur, pondérer le taux de participation potentielle des répondants informés par la proportion de répondants informés. Les intervalles de confiance montrent à l'intérieur de quelles limites peuvent se situer les proportions des populations possiblement intéressées à participer aux activités des centres d'éducation populaire.

Le tableau 5.5 rend compte de cette participation potentielle de chacune des populations desservies par les centres d'éducation populaire. Nous y remarquons que les pourcentages des populations potentiellement intéressées à participer aux cours offerts par les centres d'éducation populaire varient "grosso-modo"entre 34.7% pour ce qui est des cours d'information sociale et politique et 21.8% pour ce qui est des cours de travaux manuels. Même si globalement le niveau de participation potentielle de la population de Pointe St-Charles semble plus élevé que celui des populations des autres secteurs, les différences que nous observons au tableau 5.5, ne sont significatives que pour quatre ensembles de cours. La participation potentielle des répondants du secteur Pointe St-Charles excède significativement celle des répondants des 4 autres secteurs uniquement en rapport avec les cours de formation académique et les cours sur les problèmes des travailleurs. Pour ce qui est des deux autres secteurs où la participation poten-

tielle des répondants de Pointe St-Charles semble plus élevée, nous notons le secteur des cours de formation académique et celui des cours d'alimentation.

Tableau 5.5 Participation potentielle de chacune des populations desservies par les centres d'éducation populaire

	Carrefour d'éducation populaire	Ateliers d'éducation populaire	Pavillon d'éducation communautaire	Centre de perfectionnement des adultes	ENSEMBLE
-Cours de textile	32.3 ± 11.8	28.4 ± 11.2	25.9 ± 10.8	27.0 ± 10.8	28.3 ± 5.6
-Cours d'expression corporelle	39.4 ± 12.3	27.7 ± 11.1	26.7 ± 10.9	33.6 ± 11.5	31.8 ± 5.7
-Cours d'information sociale et politique	46.6 ± 12.6	28.4 ± 11.2	28.4 ± 11.1	35.9 ± 11.6	34.7 ± 5.9
-Cours de formation académique	37.5 ± 12.2	18.5 ± 9.6	17.9 ± 9.4	19.7 ± 9.6	23.2 ± 5.2
-Cours reliés à l'alimentation	39.9 ± 12.3	20.3 ± 10.0	29.1 ± 11.2	24.3 ± 10.4	28.3 ± 5.6
-Cours sur la condition des femmes	36.9 ± 12.2	21.2 ± 10.1	29.8 ± 11.3	28.0 ± 10.9	28.9 ± 5.6
-Cours de travaux manuels	28.6 ± 11.4	19.3 ± 9.8	21.8 ± 10.2	17.9 ± 9.3	21.8 ± 5.1
-Cours sur les problèmes des travailleurs	38.8 ± 12.3	20.1 ± 9.9	20.6 ± 10.0	23.3 ± 10.3	25.3 ± 5.4
TOTAUX	(63)	(65)	(66)	(68)	(262)

CONCLUSION

Au long des pages qui précèdent et principalement à partir du troisième chapitre, nous avons considéré certains aspects de la mentalité des répondants de Pointe St-Charles, de Mercier, d'Hochelaga-Maisonneuve et de la Petite Bourgogne. Nous y avons découvert un sentiment relativement fort et généralisé d'appartenance à la classe ouvrière ou à la classe des travailleurs et un solide enracinement à leur quartier. Cet enracinement se traduit entre autre, par une durée de résidence dans le quartier de plus de 15 ans et par la pratique de plusieurs activités de voisinage. De façon générale les répondants du secteur Mercier semblent cependant moins orientés envers leur quartier que les répondants des autres secteurs; et cela sur plusieurs aspects (durée de résidence, pratique du voisinage, importance accordée au quartier).

Les problèmes du quartier occupent une place importante dans l'ensemble des préoccupations des répondants. Les problèmes de chômage, de logement et d'endettement semblent perçus de façon très aiguë.

Au quatrième chapitre, nous avons tenté d'établir une mesure de la connaissance des centres d'éducation populaire par les répondants de chaque secteur. Sans reprendre l'ensemble de la démarche que nous avons empruntée, il est apparu de façon claire que nous pouvons considérer le Carrefour d'éducation populaire comme le centre d'éducation populaire le mieux connu de la population qu'il dessert. Sans vouloir minimiser la popularité réelle dont semble jouir le Carrefour d'éducation populaire, nous croyons qu'il est utile de se rappeler (cf. paragraphes 1.10 et 1.20 du premier chapitre) que la population desservie par le Carrefour d'éducation populaire semble concentrée sur un territoire beaucoup plus restreint que celles desservies par les trois autres centres.

Viennent ensuite le Centre de perfectionnement des adultes, les Ateliers d'éducation populaire et le Pavillon d'éducation communautaire. Nous avons souligné le biais dont pouvait être entachée la mesure de la connaissance du Pavillon d'éducation communautaire, compte tenu du fait que le nom utilisé pour le désigner n'est pas celui sous lequel il est le mieux connu. Nous avons tenté de corriger ce biais. Bref, compte tenu des pourcentages de répondants qui déclarent connaître le centre d'éducation populaire de leur quartier, nous pouvons affirmer que chacun de ceux-ci est fortement enraciné dans le secteur qu'il dessert et qu'il constitue une institution connue des citoyens du quartier. Sur le plan de l'image qu'ils projettent, nous notons que chacun des centres d'éducation populaire est évalué très positivement par les répondants du secteur qu'il dessert. En effet, chacun des centres d'éducation populaire reçoit une très large majorité de jugements favorables et une faible minorité de jugements défavorables de la part des répondants informés.

Au cinquième chapitre, nous avons abordé plus spécifiquement certaines activités des centres d'éducation populaire. Les données que nous avons analysées révèlent que ceux-ci sont surtout connus par les cours de textile et par les cours reliés à l'alimentation. Viennent ensuite les cours de travaux manuels et d'information sociale et politique.

Les activités qui se tiennent aux centres d'éducation populaire sont tout à fait en conformité avec ce que les répondants souhaitent. En fait, l'examen du rôle que les répondants sont prêts à accorder aux centres d'éducation populaire ainsi que l'intérêt qu'ils manifestent à participer éventuellement à ces activités démontrent cette conformité, et par le fait même, que les centres d'éducation populaire reflètent relativement bien les aspirations et les désirs de leur milieu.

REMERCIEMENTS

Au terme de cette étude, je tiens à remercier M. Georges Picard, du S.E.A. de la C.E.C.M. pour les indications précises qu'il m'a fournies au début de ce travail. Les conversations que j'ai eues avec lui m'ont permis de me faire rapidement une première idée de l'ensemble de la question. Je tiens également à remercier très sincèrement Michèle Martin des Ateliers d'éducation populaire de Mercier, France Robillard-Patenaude et son équipe du P.E.C., Guibert Biard du Centre de perfectionnement des adultes et Paul Couture du Carrefour d'éducation populaire pour les périodes de temps qu'ils m'ont consacrées. Les discussions que nous avons eues m'ont permis de mieux comprendre le sens de l'éducation populaire. Je remercie finalement Marie-Claire Boulay et Micheline Branchaud qui se sont partagé la dactylographie de ce rapport.

ANNEXE I

QUESTIONNAIRE

CENTRE DE SONDAGE
UNIVERSITE DE MONTREAL

PROJET #231
C.E.C.M.
Action communautaire

2 3 1 (1-3)

(4-8)

On interroge les francophones seulement.

Identifiez-vous comme étant Mme_____ du Centre de Sondage de l'Université de Montréal.

Utilisez l'introduction suivante :

"Nous effectuons présentement pour le compte de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal une étude sur les centres d'éducation populaire et nous vous demandons de bien vouloir répondre à quelques questions par suite du choix au hasard de votre adresse. Je vous rappelle que tous les renseignements que vous nous fournirez seront traités de façon confidentielle".

▶ Pourriez-vous me donner la liste des personnes qui habitent avec vous et qui ont plus de 18 ans et moins de 65 ans, en donnant seulement l'âge de ces personnes et en commençant par la personne la plus âgée.

NOTE - Si 2 personnes ont le même âge, la première sur la liste est un homme, la seconde, une femme.

No.	Age	No.	Age	No.	Age
1.	_____	5.	_____	9.	_____
2.	_____	6.	_____	10.	_____
3.	_____	7.	_____	11	_____
4.	_____	8.	_____	12	_____

(9-10)

(11-12)

▶ Choisir la personne à interroger à partir de la grille de sélection no ☐

▶ Demandez à parler à la personne qui a l'âge correspondant au numéro sélectionné à l'aide de la grille.

NOTE - Si cette personne est différente du répondant qui a donné les informations précédentes, répétez l'introduction.

▶ Précisez le statut de la personne sélectionnée:

1. père
2. mère
3. enfant
4. grand-parent
5. oncle ou tante
6. autre

☐ (13)

▶ Sexe de la personne interviewée : 1. homme
2. femme

☐ (14)

Date de l'entrevue: _____

Durée de l'entrevue: _____

REGISTRE DES VISITES :

	Dates	Résultat de la visite
1ère visite		
2e visite		
3e visite		
4e visite		
5e visite		

RESULTAT FINAL DE L'ENTREVUE :

1. adresse non retrouvée
2. non-résidentiel
3. logement inoccupé
4. aucune réponse
5. refus à la porte (du ménage)
6. refus de la personne sélectionnée
7. âge, maladie
8. problème de langue
9. absence prolongée de la personne sélectionnée
10. questionnaire complété

Signature de l'interviewer: _____

SECTION I

Pour débuter, nous aimerions que vous nous fournissiez certaines informations d'ordre général sur vous-même, sur votre travail, sur les études que vous avez poursuivies et sur le quartier que vous habitez.

1. Quel est votre état civil?

célibataire	1	
marié(e) ou union libre	2	
séparé(e) ou divorcé(e)	3	(15)
veuf(ve)	4	
	9	

2. Combien d'enfants avez-vous?

Nbre: _____ ☐ (16)

3. Combien y en a-t-il qui vont à l'école?

Nbre d'enfants à l'école: _____ ☐ (17)

4. Combien d'années d'études avez-vous faites?

Nombre: _____ ☐☐ (18-19)

5. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous ayez atteint? (CARTE 1)

Carte 1

a) cours primaire commencé	01	
b) cours primaire terminé	02	
c) cours secondaire commencé	03	
d) cours secondaire terminé	04	
e) cours technique commencé après le secondaire . . .	05	(20-21)
f) cours technique terminé après le secondaire . . .	06	
g) cours collégial commencé	07	
h) cours collégial terminé	08	
i) cours universitaire commencé	09	
j) diplôme universitaire obtenu	10	
k) autre (PRECISEZ): _____	11	
ne sait pas	97	
	98	

6. Maintenant, pourriez-vous me dire si actuellement vous travaillez à temps plein ou à temps partiel?

oui, à temps plein	1	
oui, à temps partiel → PASSEZ A 8	2	(22)
non	3	
ne sait pas	8	
	9	

7.

7. Quelle description feriez-vous de votre situation? Vous êtes ...

chômeur(se)	1	
ménagère	2	
invalide	3	
assisté(e) social	4	
étudiant(e)	5	(23)
retraité(e)	6	
autre	7	
ne sait pas	8	
	9	

PASSEZ A 11

8. Quel genre de travail faites-vous?

_____ ☐☐ (24-25)

_____

9. Pour quelle sorte de compagnie, d'organisation, de manufacture ou d'usine travaillez-vous?

_____ ☐☐ (26-27)

_____

10. Faites-vous partie d'un syndicat ou d'une organisation professionnelle?

oui	1	
non	2	(28)
ne sait pas	8	
	9	

11. A l'aide de cette carte, pourriez-vous me dire à quelle catégorie correspond le mieux le revenu total (pour l'année 1977) de tous les membres de votre famille qui habitent ici, avant impôts et déductions?

Carte 2

a) moins de $2,000	01	
b) $2,000 à $3,999	02	
c) $4,000 à $5,999	03	
d) $6,000 à $7,999	04	(29-30)
e) $8,000 à $9,999	05	
f) $10,000 à $11,999	06	
g) $12,000 à $14,999	07	
h) $15,000 à $19,999	08	
i) $20,000 à $24,999	09	
j) $25,000 à $29,999	10	
k) $30,000 et plus	11	
ne sait pas	97	
☐ refus	98	
	99	

12. Avez-vous l'impression d'appartenir à un groupe social précis regroupant des gens ayant plusieurs points en commun (situation, intérêts, conditions de vie, aspirations)?

beaucoup	1	
un peu	2	(31)
pas du tout → PASSEZ A 17	3	
ne sait pas → PASSEZ A 17	8	
	9	

13. Vous êtes-vous déjà considéré(e) comme appartenant à la classe moyenne ou à la classe des travailleurs (classe ouvrière)?

oui	1	
non → PASSEZ A 17	2	(32)
à une autre classe (PRECISEZ):_____	3	
ne sait pas	8	
	9	

14. A laquelle?

à la classe moyenne	1	
à la classe des travailleurs ou ouvrière	2	(33)
ne sait pas	8	
	9	

PASSEZ A 16

15. A quel niveau de la classe moyenne vous situez-vous davantage?

au niveau supérieur	1	
au niveau moyen	2	(34)
au niveau inférieur	3	
ne sait pas	8	
	9	

PASSEZ A 18

16. A quel niveau de la classe des travailleurs (classe ouvrière) vous situez-vous davantage?

au niveau supérieur	1	
au niveau moyen	2	(35)
au niveau inférieur	3	
ne sait pas	8	
	9	

PASSEZ A 18

17. Si vous aviez à faire un choix, vous placeriez-vous plutôt dans la classe moyenne ou plutôt dans la classe des travailleurs (classe ouvrière)?

classe moyenne	1	
classe des travailleurs, classe ouvrière	2	(36)
ne sait pas	8	
	9	

SECTION II

Abordons maintenant si vous le permettez certaines questions sur le quartier que vous habitez et sur les relations que vous avez avec les gens de ce quartier.

18. Quel est le nom du quartier que vous habitez?

Pointe St-Charles	1	
Hochelaga-Maisonneuve	2	
St-Henri ou Petite Bourgogne	3	(37)
Plateau Mont-Royal, St-Louis, Mercier	4	
un autre (lequel)? _____	5	
ne sait pas	8	
	9	

19. Depuis combien de temps habitez-vous ce quartier?

moins de 6 mois	01	
entre 6 mois et 1 an	02	
entre 2 et 3 ans	03	
entre 3 et 4 ans	04	(38-39)
entre 4 et 5 ans	05	
entre 5 et 10 ans	06	
entre 10 et 20 ans	07	
depuis plus de 20 ans	08	
depuis votre naissance	09	
ne sait pas	97	
	98	

20. La plupart de vos parents et amis habitent-ils ce quartier?

oui	1	
non	2	(40)
ne sait pas	8	
	9	

21. Vous arrive-t-il souvent, parfois, rarement ou jamais de ...

	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	N.S.P.	N.R.	
a) saluer un(e) voisin(e)?	1	2	3	4	8	9	___ (41)
b) prendre des nouvelles d'un(e) voisin(e) quand vous le(la) rencontrez?	1	2	3	4	8	9	___ (42)
c) causer, prendre un moment de détente avec un(e) voisin(e)?	1	2	3	4	8	9	___ (43)
d) prêter ou emprunter de petites choses, échanger des petits services avec un(e) voisin(e)?	1	2	3	4	8	9	___ (44)
e) sortir (magasinage, cinéma, bingo, etc.) avec un(e) voisin(e)?	1	2	3	4	8	9	___ (45)
f) recevoir chez vous ou d'être reçu(e) par un(e) voisin(e)?	1	2	3	4	8	9	___ (46)

Je vais maintenant vous lire des phrases qu'on entend régulièrement en rencontrant les gens. Pour chaque phrase, j'aimerais que vous me disiez si vous êtes personnellement d'accord ou en désaccord avec ce qu'elles disent.

22. Si je regarde les problèmes importants dans la société d'aujourd'hui, je me dis que je ne peux pas faire grand chose pour les régler.

d'accord	1	
plus ou moins d'accord	2	(47)
en désaccord	3	
ne sait pas	8	
	9	

23. Il est plus important de s'intéresser aux problèmes du quartier qu'à ceux du grand Montréal ou de la province.

d'accord	1	
plus ou moins d'accord	2	(48)
en désaccord	3	
ne sait pas	8	
	9	

24. Les affaires sont tellement compliquées de nos jours que je ne comprends pas vraiment ce qui se passe.

d'accord	1	
plus ou moins d'accord	2	(49)
en désaccord	3	
ne sait pas	8	
	9	

25. Les événements politiques au niveau du grand Montréal ou de la province de Québec sont importants en autant qu'ils touchent les gens du quartier.

d'accord	1	
plus ou moins d'accord	2	(50)
en désaccord	3	
ne sait pas	8	
	9	

26. Pour réussir aujourd'hui, on est obligé de faire des choses qui ne sont pas tout à fait honnêtes.

d'accord	1	
plus ou moins d'accord	2	(51)
en désaccord	3	
ne sait pas	8	
	9	

27. Pour réussir dans la vie, il est plus important d'entretenir de bonnes relations avec les gens de notre quartier qu'avec les gens des autres quartiers de Montréal.

d'accord	1	
plus ou moins d'accord	2	(52)
en désaccord	3	
ne sait pas	8	
	9	

28. Je dois dire que les émissions de télévision, les films et les magazines que la majorité des gens semblent aimer ne m'intéressent pas beaucoup.

d'accord	1	
plus ou moins d'accord	2	(53)
en désaccord	3	
ne sait pas	8	
	9	

29. Il est plus important de participer aux associations et aux organisations du quartier qu'à celles qui s'adressent à toute la ville ou à toute la province.

d'accord	1	
plus ou moins d'accord	2	(54)
en désaccord	3	
ne sait pas	8	
	9	

30. Je n'aime pas vraiment ce que je fais, mais je sens qu'il faut le faire pour avoir les choses dont j'ai besoin et que je veux.

d'accord	1	
plus ou moins d'accord	2	(55)
en désaccord	3	
ne sait pas	8	
	9	

31. Les gens de ce quartier ont quelque chose en commun qui fait qu'ils sont différents des gens des autres quartiers de Montréal.

d'accord	1	
plus ou moins d'accord	2	(56)
en désaccord	3	
ne sait pas	8	
	9	

32. Abordons maintenant certains problèmes d'ordre social dont on entend parler de temps à autre à la télévision et dans les journaux. A votre connaissance, pouvez-vous me dire si on rencontre ces problèmes dans votre quartier?

	OUI	NON	N.S.P.	N.R.		
a) des problèmes de logement?	1	2	8	9	___	(57)
b) des problèmes de chômage?	1	2	8	9	___	(58)
c) des problèmes d'endettement?	1	2	8	9	___	(59)
d) des problèmes de santé?	1	2	8	9	___	(60)
e) des conditions de travail difficiles?	1	2	8	9	___	(61)
f) des problèmes de garderies d'enfants?	1	2	8	9	___	(62)
g) des problèmes liés à la mauvaise alimentation (obésité, déficience)?	1	2	8	9	___	(63)
h) des problèmes de délinquence chez les jeunes?	1	2	8	9	___	(64)
i) des problèmes d'éducation des adultes?	1	2	8	9	___	(65)
j) des problèmes d'organisation des loisirs?	1	2	8	9	___	(66)
k) des problèmes de personnes âgées?	1	2	8	9	___	(67)

Il existe dans votre quartier des regroupements de citoyens ou de personnes qui tentent d'aider la population du quartier à réfléchir à certains de ces problèmes et à y chercher des solutions.

33. Parmi les regroupements suivants, quels sont ceux qui se retrouvent dans votre quartier et dont vous avez déjà entendu parler?

Carte 3

a) la Caisse Populaire	1	___ (68)
b) la Société St-Vincent de Paul	1	___ (69)
c) l'Association pour la défense des droits sociaux (ADDS)	1	___ (70)
d) la clinique d'aide juridique	1	___ (71)
e) l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF)	1	___ (72)
f) Jeunesse Canada au Travail	1	___ (73)
g) le Centre Local de Services Communautaires (CLSC)	1	___ (74)
h) le Club de l'Age d'Or	1	___ (75)

34. De façon générale, diriez-vous que ces regroupements contribuent beaucoup, un peu ou pas du tout à ce que la population du quartier réfléchisse à ces problèmes et tente d'y trouver des solutions?

beaucoup	1	2 3 1 (1-3)
un peu	2	___ ___ ___ ___ 2 (4-8) (9)
pas du tout	3	
ne sait pas	8	
	9	

SECTION III

35. Connaissez-vous ou avez-vous déjà entendu parler du centre d'éducation populaire du quartier que vous habitez?

oui	1	
non → PASSEZ A 37	2	(10)
ne sait pas	8	
	9	

36. Parmi les centres d'éducation populaire suivants, pourriez-vous me dire lequel est situé dans votre quartier?

Le Pavillon d'Education Communautaire (P.E.C.)	1	
Le Centre de Perfectionnement des Adultes (CEDA)	2	(11)
Les Ateliers d'Education Populaire	3	
Le Carrefour d'Education Populaire	4	
ne sait pas	8	
	9	

PASSEZ A 38

37. Connaissez-vous ou avez-vous déjà entendu parler ...

DISTINGUEZ SELON LES QUARTIERS

HOCHELAGA-MAISONNEUVE	du Pavillon d'Education Communautaire
POINTE ST-CHARLES	du Carrefour d'Education Populaire
ST-HENRI PETITE BOURGOGNE	du Centre de Perfectionnement des Adultes
MERCIER, PLATEAU MONT-ROYAL, SAINT-LOUIS	des Ateliers d'Education Populaire

oui	1	
non → PASSEZ A 62	2	(12)
	9	

38. Comment avez-vous entendu parler de ce centre d'éducation populaire?

Carte 4

a) je suis déjà passé(e) devant l'immeuble	1	___ (13)
b) par un pamphlet à votre domicile	1	___ (14)
c) par une affiche dans un magasin ou dans une Caisse Populaire	1	___ (15)
d) par une exposition d'artisanat	1	___ (16)
e) par un parent, un ami ou un voisin	1	___ (17)
f) par une annonce en chaire à l'église	1	___ (18)
g) j'y suis ou j'y ai suivi des cours déjà	1	___ (19)

39. Parmi les gens que vous connaissez y en a-t-il qui participent ou qui ont déjà participé aux activités de ce cendre d'éducation populaire?

oui	1	
non	2	(20)
ne sait pas	8	
	9	

40. Selon vous, par qui est contrôlé le centre d'éducation populaire de votre quartier?

- par la Ville de Montréal	1	
- par le Ministère de l'Education	2	
- par la C.E.C.M.	3	
- par les citoyens du quartier	4	(21)
- par l'entreprise privée	5	
- par les syndicats	6	
ne sait pas	8	
	9	

On entend souvent des opinions très différentes sur les centres d'éducation populaire. Je vais vous lire une série de phrases sur ce sujet. En pensant au centre d'éducation populaire de votre quartier, pourriez-vous me dire jusqu'à quel point vous êtes d'accord ou en désaccord avec ce qu'elles disent.

41. Le centre d'éducation populaire est un endroit où les gens du quartier viennent apprendre des choses qui les intéressent.

d'accord	1	
plus ou moins d'accord	2	(22)
en désaccord	3	
ne sait pas	8	
	9	

42. Pour pouvoir fréquenter le centre d'éducation populaire du quartier, il faut avoir les mêmes idées que celles des animateurs.

d'accord	1	
plus ou moins d'accord	2	(23)
en désaccord	3	
ne sait pas	8	
	9	

43. Le centre d'éducation populaire est un endroit qui permet aux gens du quartier de se rencontrer et de mieux se connaître.

d'accord	1	
plus ou moins d'accord	2	(24)
en désaccord	3	
ne sait pas	8	
	9	

44. Le centre d'éducation populaire ne regroupe que quelques agitateurs qui sont loin de représenter les sentiments réels de la population du quartier.

d'accord	1	
plus ou moins d'accord	2	(25)
en désaccord	3	
ne sait pas	8	
	9	

45. Le centre d'éducation populaire est un lieu où les gens du quartier peuvent mettre en commun leurs connaissances et leurs expériences personnelles.

d'accord	1	
plus ou moins d'accord	2	(26)
en désaccord	3	
ne sait pas	8	
	9	

46. Par ses revendications continuelles, le centre d'éducation populaire donne une mauvaise image des habitants du quartier.

d'accord	1	
plus ou moins d'accord	2	(27)
en désaccord	3	
ne sait pas	8	
	9	

47. Le centre d'éducation populaire permet aux habitants du quartier de s'occuper de leurs problèmes eux-mêmes sans attendre qu'on leur apporte des solutions toutes faites.

d'accord	1	
plus ou moins d'accord	2	(28)
en désaccord	3	
ne sait pas	8	
	9	

48. Les gens qui fréquentent le centre d'éducation populaire sont souvent forcés de participer à des activités avec lesquelles ils ne sont pas d'accord.

d'accord	1	
plus ou moins d'accord	2	(29)
en désaccord	3	
ne sait pas	8	
	9	

49. Les gens qui fréquentent le centre d'éducation populaire réalisent des choses et participent à des activités qui les valorisent.

d'accord	1	
plus ou moins d'accord	2	(30)
en désaccord	3	
ne sait pas	8	
	9	

Voici un ensemble d'activités qu'on peut retrouver dans un centre d'éducation populaire. Pour chacune de ces activités, j'aimerais que vous me disiez si vous croyez qu'on peut la retrouver au centre d'éducation populaire de votre quartier. J'aimerais aussi que vous me disiez si c'est une bonne chose et dans quelle mesure vous seriez intéressé(e) à y participer.

50A. Existe-t-il des cours d'artisanat en relation avec le textile? (couture, tricot, tissage, crochet, etc...)

oui	1	
non → PASSEZ A C	2	(31)
ne sait pas → PASSEZ A C	8	
	9	

B.

S0B. Personnellement, trouvez-vous qu'il s'agit là d'une bonne ou d'une mauvaise chose?

une bonne chose → PASSEZ A D	1	
une mauvaise chose → PASSEZ A S1A	2	(32)
ne sait pas → PASSEZ A S1A	8	
	9	

C. Ce genre d'activité devrait-il exister au centre d'éducation populaire de votre quartier?

oui	1	
non → PASSEZ A S1A	2	(33)
ne sait pas → PASSEZ A S1A	8	
	9	

D. Si vous en aviez l'occasion, seriez-vous intéressé(e) à participer à des cours semblables?

oui	1	
non	2	(34)
ne sait pas	8	
	9	

S1A. Existe-t-il des cours d'expression corporelle (danse, théâtre, yoga, etc...)?

oui	1	
non → PASSEZ A C	2	(35)
ne sait pas → PASSEZ A C	8	
	9	

B. Personnellement, trouvez-vous qu'il s'agit là d'une bonne ou d'une mauvaise chose?

une bonne chose → PASSEZ A D	1	
une mauvaise chose → PASSEZ A S2A	2	(36)
ne sait pas → PASSEZ A S2A	8	
	9	

C. Ce genre d'activité devrait-il exister au centre d'éducation populaire de votre quartier?

oui	1	
non → PASSEZ A S2A	2	(37)
ne sait pas → PASSEZ A S2A	8	
	9	

D. Si vous en aviez l'occasion, seriez-vous intéressé(e) à participer à des cours semblables?

oui	1	
non	2	(38)
ne sait pas	8	
	9	

54A. Existe-t-il des cours reliés à l'alimentation? (cuisine, recettes, nutrition, etc.)

oui	1	
non → PASSEZ A C	2	(47)
ne sait pas → PASSEZ A C	8	
	9	

B. Personnellement, trouvez-vous qu'il s'agit là d'une bonne ou d'une mauvaise chose?

une bonne chose → PASSEZ A D	1	
une mauvaise chose → PASSEZ A 55A	2	(48)
ne sait pas → PASSEZ A 55A	8	
	9	

C. Ce genre d'activité devrait-il exister au centre d'éducation populaire de votre quartier?

oui	1	
non → PASSEZ A 55A	2	(49)
ne sait pas → PASSEZ A 55A	8	
	9	

D. Si vous en aviez l'occasion, seriez-vous intéressé(e) à participer à des cours semblables?

oui	1	
non	2	(50)
ne sait pas	8	
	9	

55A. Existe-t-il des cours sur la condition des femmes?

oui	1	
non → PASSEZ A C	2	(51)
ne sait pas → PASSEZ A C	8	
	9	

B. Personnellement, trouvez-vous qu'il s'agit là d'une bonne ou d'une mauvaise chose?

une bonne chose → PASSEZ A D	1	
une mauvaise chose → PASSEZ A 56A	2	(52)
ne sait pas → PASSEZ A 56A	8	
	9	

C. Ce genre d'activité devrait-il exister au centre d'éducation populaire de votre quartier?

oui	1	
non → PASSEZ A 56A	2	(53)
ne sait pas → PASSEZ A 56A	8	
	9	

D. Si vous en aviez l'occasion, seriez-vous intéressé(e) à participer à des cours semblables?

oui	1	
non	2	(54)
ne sait pas	8	
	9	

56A. Existe-t-il des cours de travaux manuels? (menuiserie, mécanique, bricolage, réparation).

oui	1	
non	2	(55)
ne sait pas	8	
	9	

→ non / ne sait pas → PASSEZ A C

B. Personnellement, trouvez-vous qu'il s'agit là d'une bonne ou d'une mauvaise chose?

une bonne chose → PASSEZ A D	1	
une mauvaise chose	2	(56)
ne sait pas → PASSEZ A 57A	8	
	9	

C. Ce genre d'activité devrait-il exister au centre d'éducation populaire de votre quartier?

oui	1	
non	2	(57)
ne sait pas → PASSEZ A 57A	8	
	9	

D. Si vous en aviez l'occasion seriez-vous intéressé(e) à participer à des cours semblables?

oui	1	
non	2	(58)
ne sait pas	8	
	9	

57A. Existe-t-il des cours sur les problèmes des travailleurs?

oui	1	
non	2	(59)
ne sait pas → PASSEZ A C	8	
	9	

B. Personnellement, trouvez-vous qu'il s'agit là d'une bonne ou d'une mauvaise chose?

une bonne chose → PASSEZ A D	1	
une mauvaise chose	2	(60)
ne sait pas → PASSEZ A 58	8	
	9	

C. Ce genre d'activité devrait-il exister au centre d'éducation populaire de votre quartier?

oui	1	
non	2	(61)
ne sait pas → PASSEZ A 58	8	
	9	

D. Si vous en aviez l'occasion, seriez-vous intéressé(e) à participer à des cours semblables?

oui	1	
non	2	(62)
ne sait pas	8	
	9	

58. Dans l'ensemble, êtes-vous très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de l'orientation et des réalisation du centre d'éducation populaire de votre quartier?

très satisfait	1	
plutôt satisfait	2	
plutôt insatisfait	2	(63)
très insatisfait	4	
ne sait pas	8	
	9	

59. De façon générale, souhaitez-vous que les centres d'éducation populaire continuent leur action?

oui	1	
non	2	(64)
ne sait pas	8	
	9	

60. Selon vous, par qui devrait être contrôlé le centre d'éducation populaire de votre quartier?

par la Ville de Montréal	1	
par le Ministère de l'Education	2	
par la C.E.C.M.	3	
par les citoyens du quartier	4	(65)
par l'entreprise privée	5	
par les syndicats	6	
ne sait pas	8	
	9	

SECTION IV

Pour terminer, j'aimerais que nous parlions rapidement d'élections scolaires. Comme vous devez le savoir, en juin dernier avaient lieu à Montréal des élections aux postes de commissaires de la C.E.C.M.

61. Vous souvenez-vous être allé(e) voter aux élections scolaires de juin 1977?

oui	1	
non	2	(66)
ne sait pas	8	
	9	

62. Vous souvenez-vous du nom du candidat qui a été élu commissaire pour votre quartier?

oui	1	
non	2	(67)
ne sait pas	8	
	9	

non, ne sait pas → PASSEZ A 64

63. Parmi les personnes suivantes, pourriez-vous me dire laquelle a été élue commissaire pour représenter le quartier que vous habitez?

Rollande Pelletier	1	
Jacques Couture	2	
Jimmy DiGenova	3	
Luc Larivée	4	(68)
Gino Mucci	5	
Rodrigue Tourville	6	
Micheline Lanctôt	7	
ne sait pas	8	
	9	

FIN DE L'ENTREVUE

64. Connaissez-vous ou avez-vous déjà entendu parler de ?

DISTINGUEZ SELON LES QUARTIERS

HOCHELAGE-MAISONNEUVE	Luc Larivée ou Rodrigue Tourville
MERCIER, PLATEAU MONT-ROYAL, ST-LOUIS	Jimmi DiGenova
POINTE ST-CHARLES	Rollande Pelletier
ST-HENRI, PETITE BOURGOGNE	Rollande Pelletier

oui	1	
non	2	(69)

FIN DE L'ENTREVUE
REMERCIEZ LE REPONDANT

ANNEXE II

TABLEAUX

FIN